

L'église de San Pellegrino, l'ancienne chapelle de la garde suisse des Papes, à Rome

Autor(en): **Naef, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **13 (1911)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-158901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'église de San Pellegrino, l'ancienne chapelle de la garde suisse des Papes, à Rome.

Par *Albert Naef*.

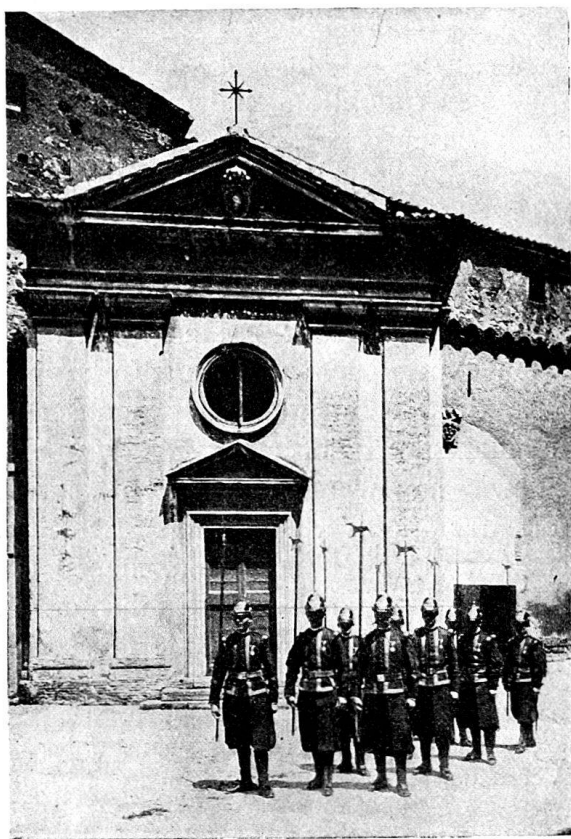


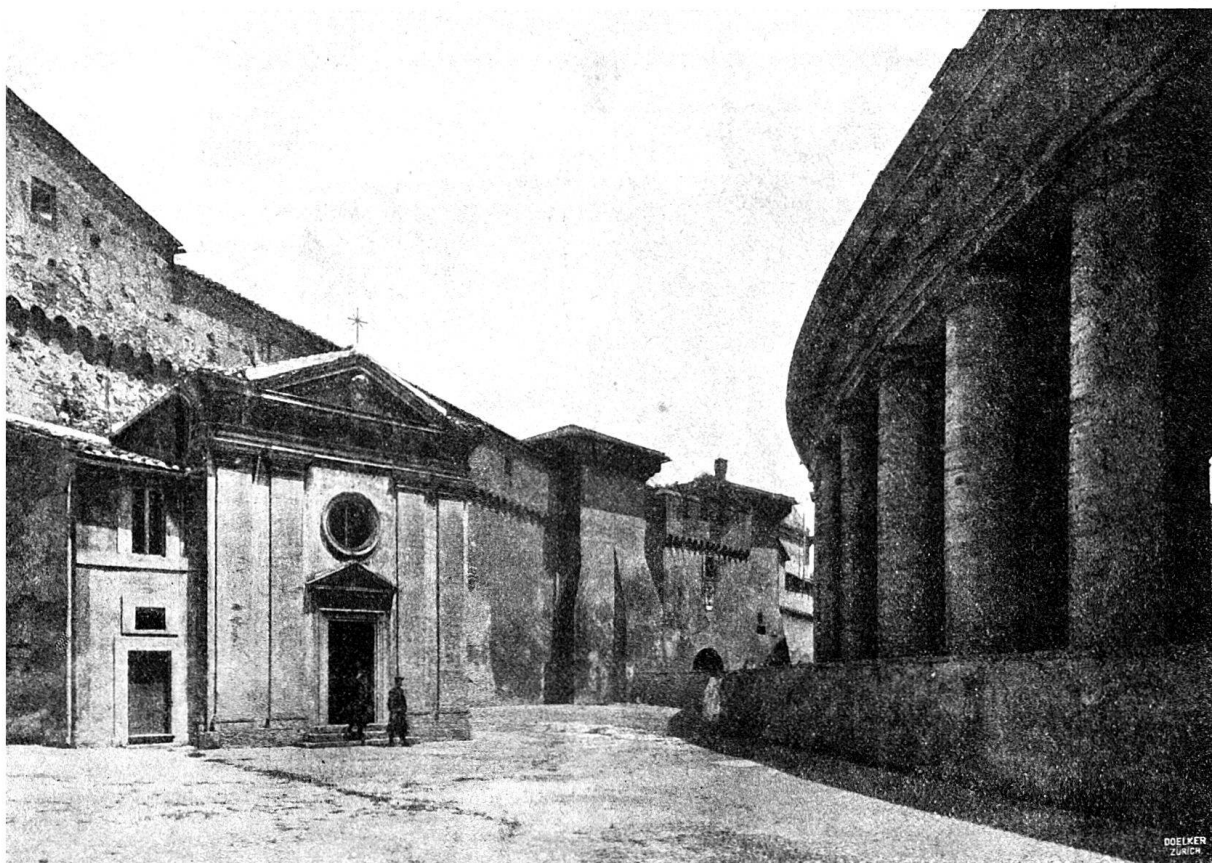
Fig. 1. La chapelle actuelle de la garde suisse pontificale.

L'étude que nous avons l'avantage de publier ici a été rédigée pour faire partie d'un rapport présenté par l'auteur au Département fédéral de l'Intérieur. L'auteur avait été chargé de la mission d'aller étudier à Rome la question de la conservation et de la restauration éventuelle de l'église de San Pellegrino, l'ancienne chapelle de la garde suisse des Papes. L'initiative de cette affaire revient à Mr. le Dr. Robert Durrer, archiviste d'Etat, à Stans. Dès 1904, au cours de ses recherches dans les archives du Vatican pour son „Histoire de la garde suisse pontificale“, l'attention de Mr. Durrer s'était portée sur la petite église de San Pellegrino, la très ancienne chapelle de cette garde, et sur le cimetière attenant. Depuis les événements politiques de 1870, la chapelle ne servait plus au

culte et se dégradait de plus en plus. En 1906, on fêta à Rome le 400^e anniversaire de la garde suisse pontificale, et c'est alors que naquit l'idée de sauver la chapelle. Mais les premières démarches n'eurent malheureusement aucun succès. En 1910, Mr. Durrer exposa cette affaire à Mr. Naef, président de la Société suisse des Monuments historiques, et le pria de la prendre en mains. Mr. Naef mit au courant le chef du Département fédéral de l'Intérieur, qui l'envoya étudier la question sur place et le chargea de lui faire rapport.

A Rome, Mr. Naef fut reçu en audience par le Pape, qui lui confia un message direct de reconnaissance envers le Conseil fédéral, et il rencontra l'accueil le plus bienveillant auprès de toutes les autorités du Vatican.

Il s'agissait, en dehors des recherches historiques et archéologiques, d'étudier plusieurs questions de droit. Avant de partir de Rome, Mr. Naef a organisé les premières réparations provisoires et urgentes. Dès lors, il



5. 2. La chapelle actuelle de la garde suisse pontificale près des colonnades de la place de Saint Pierre; au fond, l'entrée de la caserne.

s'agissait de trouver les fonds pour la restauration complète de la chapelle et pour en assurer l'entretien futur par la garde Suisse. Pour les travaux de restauration, le Conseil fédéral a alloué un subside de 40 %, soit de frs. 8000.—. Il faut ajouter que la Garde Suisse se trouve dans une position financière très gênée, et que la restauration et surtout l'entretien futur de la chapelle ne pourront être assurés complètement qu'avec le concours des cantons, de sociétés, et de dons particuliers.

J. Zemp.

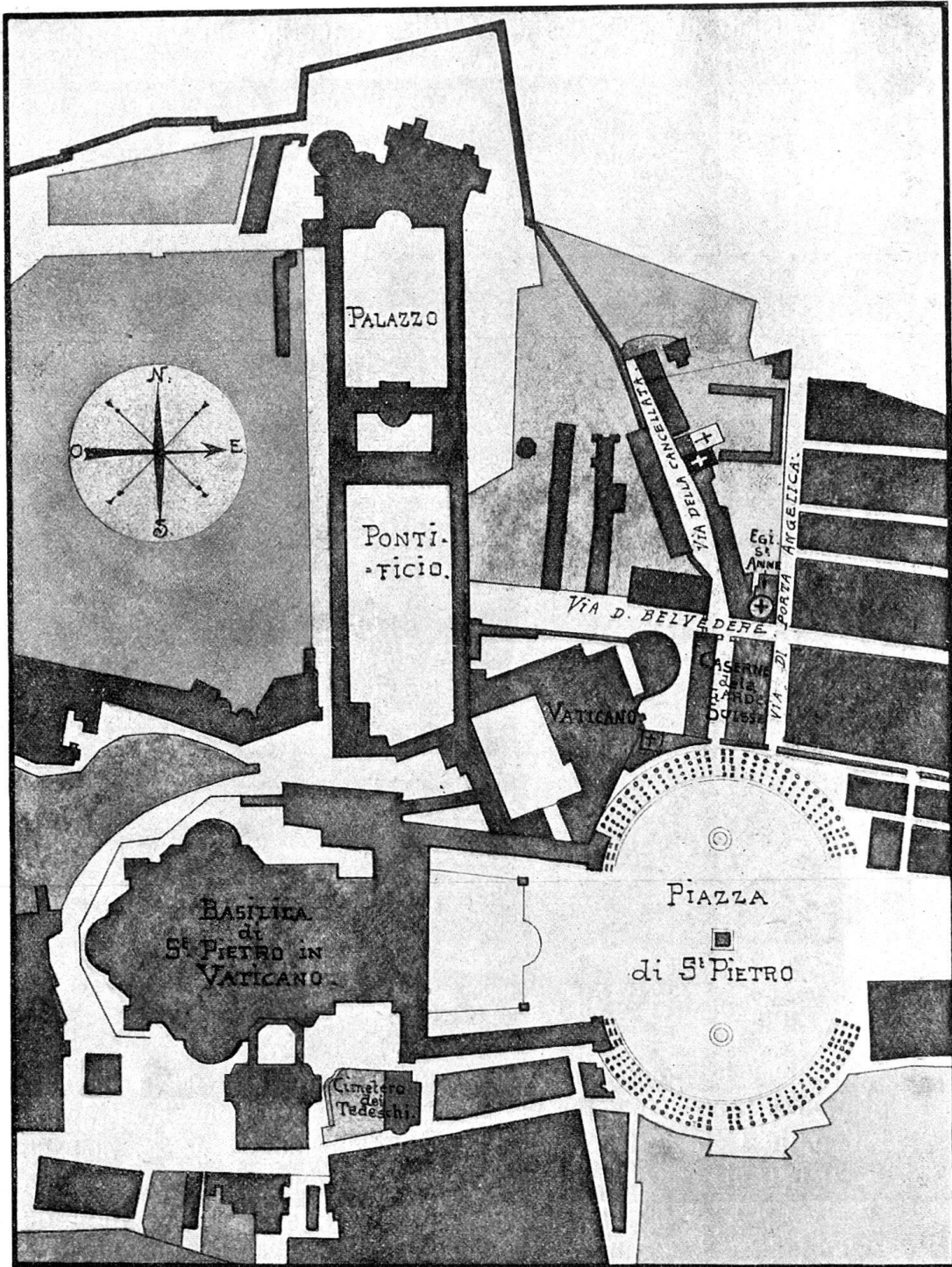


Fig. 3. Plan de situation.

Emplacement de San Pellegrino.

De nos jours, nombre de personnes, qui connaissent cependant fort bien Rome et ses églises, ne connaissent pas San Pellegrino; beaucoup n'en ont même jamais entendu parler! — En effet, il faut bien chercher pour trouver le petit édifice, qui ne s'impose pas à l'attention, loin de là. Pour l'atteindre (comparer le plan de situation), on traverse au N. N—E les colonnades qui entourent la place de Saint-Pierre; on prend la „*Via di Porta Angelica*“, que parcourent les lignes du tramway et que borde, sur la gauche, une des casernes de la garde suisse, puis la première rue à main gauche, la „*Via del Belvedere*“; après quelques pas, il faut tourner à droite, à côté de l'église de Sainte-Anne, et suivre un chemin plus ou moins abandonné, large mais d'une propreté très relative, où l'on rencontre plus de dépôts de toutes sortes, de poules, etc., que de promeneurs, mais qui porte encore fièrement le nom de „*Via della Cancellata*“. (Comp. la Planche VII.)

Sur la gauche, ce chemin est bordé par le mur d'enceinte du Vatican, sur la droite par des bâtiments peu élevés et qui, à première vue, n'offrent guère d'intérêt; au fond, quelques grands cyprès émergeant d'un toit en retour d'équerre sur la rue, un fronton surmonté d'une croix de fer, indiquent l'emplacement de l'ancienne basilique de Saint-Pérégrin, devenue la chapelle de la garde suisse, et le petit cimetière attenant.

Il faut intercaler ici une remarque essentielle pour l'avenir de San Pellegrino et pour sa conservation future, c'est qu'aujourd'hui la *Via della Cancellata* elle-même, qui se termine en cul-de-sac peu après avoir dépassé la chapelle, toutes les maisons qui bordent ce chemin et tous les terrains avoisinants jusqu'à la grande *Via di Porta Angelica*, sont redevenus propriété particulière du Vatican. La ville de Rome n'entretient pas la *Via della Cancellata*, parceque c'est une propriété privée; le Vatican n'y fait rien, et ne peut rien y faire, tant qu'on ne lui permettra pas d'en clore l'entrée, de manière à empêcher que ce chemin ne devienne un lieu public de dépôts, de toutes sortes, comme je l'ai vu faire moi-même. Au Vatican, m'a-t-on dit, on attend pour mettre ordre à cet état de choses regrettable, l'arrivée à la gestion des affaires d'une nouvelle municipalité, qui veuille bien faire droit à la demande, très naturelle et très justifiée semble-t-il, que je viens d'exposer.

La *Via della Cancellata*, aujourd'hui pauvre chemin délaissé, eut jadis une grande importance. — Pendant des siècles et des siècles, ce fut la grande voie qui, du côté du Nord, aboutissait à Saint-Pierre; dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, ce fut le chemin que suivirent les envahisseurs, puis des milliers et des milliers de pèlerins de toutes conditions, riches et pauvres, têtes couronnées et mendiants. On va se rendre compte que c'est à l'existence de ce très ancien chemin que l'on doit la fondation de la première église de San Pellegrino, de l'hospice attenant, et ce fait expliquera

plus tard, très simplement, certaines particularités de l'édifice que, sans cela, on aurait peine à comprendre.

Notes historiques.¹⁾

Vers la fin du VIII^e siècle, ou au commencement du IX^e; le pape Léon III (795—816) construisit, en bordure de l'ancienne route, dans la région appelée „*Naumachia*“, laquelle s'étendait du palais pontifical actuel au château Saint-Ange, un hospice pour les pèlerins pauvres venant de loin; il lui adjoignit une petite église, qu'il dédia à Saint-Pérégrin, et dont une partie existe aujourd'hui encore.

Sans entrer dans des détails, qui risqueraient de m'entraîner trop loin, qu'il suffise d'indiquer que Saint-Pérégrin, envoyé vers le milieu du IV^e siècle par le pape Sixte II à Auxerre pour y prêcher l'Évangile, y subit le martyre le 16 mai, sous l'empereur Aurélien. Le vocable de la petite basilique et sa consécration à un saint des Gaules, ne peuvent être fortuits; ils se relient très probablement à la présence d'une colonie de moines français, qui existait près de Saint-Pierre, et à celle, tout aussi positive, d'une „*voie française*“, laquelle pourrait bien être la „*Via della Cancellata*“ actuelle. Un fait, certain aussi, c'est que la chapelle de Saint-Pérégrin fut toujours l'objet de la vénération particulière des pèlerins venant de France. L'hospice fut très richement doté par le pape Léon III, et si nous ne possédons malheureusement pas de détails constructifs relatifs à la chapelle attenante, l'expression d'„*oratorium*“, sous laquelle elle est parfois désignée dans les textes, semble indiquer d'emblée un sanctuaire de petites dimensions; Léon III fit don pour son autel d'un précieux calice d'argent.

Par suite de l'incurie ou de la négligence des „*praepositi*“, soit des recteurs de l'hospice et de sa chapelle, les revenus de la fondation du pape Léon III furent bientôt en triste état, et l'entretien des bâtiments s'en ressentit;

¹⁾ Il ne pourra être question de commencer ce rapport par une véritable étude historique, détaillée et complète, relative à l'église de San Pellegrino. — Le simple *résumé* des faits essentiels, qu'il semblera utile de présenter sous forme de „notes historiques“, d'une façon aussi succincte que possible, est essentiellement basé sur les nombreuses pièces copiées aux archives du Vatican par Mr. le Dr. *Ferdinand Rugg*, dossier qui m'a été gracieusement confié par Mr. le colonel Repond. — J'ai consulté en outre l'excellent travail de Mgr. *Antonio de Waal*, „*I luoghi pii sul territorio Vaticano*“ (Rome 1886, p. 26 et suiv.); — le volume de *Mariano Armellini* „*Le chiese di Roma dal secolo IV al XIX*“ (Roma 1891); — le „*Liber pontificalis*“, de *L. Duchesne* (Paris 1892); — l'ouvrage de *Georg Baumberger* „*Im Flug an südliche Gestade*“ (Benziger & Cie., édit. 1909, p. 394 et suiv.); — enfin les notes de mon collègue du Comité, Mr. le Dr. *Robert Durrer*, archiviste d'Etat à Stans, l'auteur de l'histoire de la garde suisse des Papes. —

Je dois plusieurs des photographies, qui illustrent ce rapport, à la grande obligeance de Monseigneur Caroli; — il a eu la bonté de les faire sur place avec moi. D'autres photographies m'ont été remises par Mr. le Dr. R. Durrer; elles doivent être publiées, partiellement tout au moins, dans son histoire de la garde suisse des Papes. —

— ces faits ressortent clairement des résolutions prises par le pape Pascal I (817 à 824). Ce dernier, par intérêt pour les volontés de son prédécesseur, remit les choses en ordre, restaura les bâtiments de l'hospice de Saint-Pérégrin „construits“, est-il dit, „par le pape Léon III“, et, pour éviter le retour de pareils désordres, plaça le tout sous la surveillance du monastère de Saint Etienne Majeur ; suivant une autre version, l'hospice et son église auraient d'abord été remis au monastère des Saintes Agathe et Cécile. La mesure prise par Pascal I fut confirmée par les papes Jean X (915—928), Jean XX (1024—1033), et enfin par Léon IX, dans une bulle de 1053. Cette bulle du pape Léon IX est rappelée dans des actes d'Adrien IV (1158), d'Innocent III (1205), et de Grégoire X (1228).

Au milieu du XIV^e siècle, l'église de San Pellegrino est mentionnée dans un catalogue des églises de Rome ; à cette époque, l'église n'avait qu'un seul prêtre, l'hospice avec quelques desservants existait encore, mais le tout devait être en triste état. — En 1390, en effet, le pape Boniface IX accorde une indulgence en faveur de la réparation de l'hospice, et le 16 août 1392, une bulle du même pontife en concède le patronage à Bartholomée de Plaisance, portier du Palatin, lequel, est-il dit, avait réparé l'église de San Pellegrino et avait ajouté à l'hospice une annexe avec huit lits.

Jusqu'ici je n'ai pu retrouver la date à laquelle l'ensemble passa en possession du Chapitre de Saint-Pierre ; au XVI^e siècle en tous cas, antérieurement peut-être. En 1590, une inscription qui se trouvait jadis sur l'église même, qui a disparu, mais dont le texte nous a été conservé et dont j'aurai à reparler, indique en effet très clairement, qu'à cette date déjà, le Chapitre et les chanoines de Saint-Pierre ont restauré l'église de Saint-Perrégrin, laquelle tombait en ruines par vétusté. En 1891, le texte de l'inscription est encore relaté dans l'ouvrage de Mariano Armellini, cité au début de ce rapport.

Cette propriété du Chapitre de Saint-Pierre devait être nettement fixée avant d'esquisser la suite des événements du milieu du XVII^e siècle, événements d'une importance essentielle pour nous, en ce qu'ils firent de *San Pellegrino la chapelle exclusivement réservée à l'usage de la Garde suisse, la création à Rome d'un véritable monument historique suisse, et la création simultanée d'un cimetière adjacent dans lequel, pendant plus de deux siècles, ne furent inhumés que des Suisses.*

Il semble nécessaire d'entrer ici dans quelques détails et notamment d'expliquer, en deux mots, *ce qui motiva* ces deux créations simultanées.

Dès 1517, grâce à un accord avec la confrérie du „*Campo Santo dei Tedeschi*“,¹⁾ la garde suisse avait eu la jouissance de l'église et du cimetière de cette confrérie allemande, mais en 1648 il y eut de graves conflits. Le traité de Westphalie ayant reconnu l'indépendance des Suisses et les ayant définitivement détachés de l'empire, on objecta à la Garde suisse qu'elle n'était

¹⁾ Au Sud de la basilique de Saint-Pierre ; comp. le plan de situation.

plus allemande et, qu'en conséquence, elle n'avait plus de droits à la jouissance d'institutions allemandes. C'était logique; d'où la suite. Ici, je veux laisser parler les textes et donner la parole au fourrier de la Garde, au „Gwardischreiber“, Martin Wäber, de Zug; ¹⁾ — il nous racontera exactement dans son naïf et charmant allemand de l'époque, ce qui arriva en 1653:

..... „Dieweil aus billiger Andacht und Schuldigkeit gegen Gott „den Allmächtigen, seiner allerseligsten Mutter Marien und den lieben Heiligen „Gottes eine jede Nation ihre sonderbare Kirche allhier zuo Rom hat, in welcher „sie sowohl bei Lebzeiten ihr Gebet verrichtet, als nach dem Absterben alldort „zu geruhen wünschet, also hat auch der woledel, gestreng und fürsichtig wise „Herr Johann Rudolf Pfyffer, Ritter, Bürger der Stadt Luzern, dieser Zeit „päpstlicher Heiligkeit, Innocentius V., schweizerischer Leibgarde Hauptmann, „sammt andern gemelter Gwardi Hauptleuten, gut gedunkt, daß ebenmäsig „unsere Nation auch ein Gotteshaus habe, in welchem sie Gott dem Allmächtigen in allem, sowohl zu Seel als zu Leibs Zuständigkeit, desto andächtiger „anrufen könne und auch nach dieser Hinscheidung eine gewisse (= sichere) „Ruhestatt habe. Dessentwegen ist man durch Memorial an das wohlwüridige Capitel Sancti Petri im Vaticano gelangt, daß es uns die Kirche „des heiligen Pellegrin, so vor 800 Jahren ist erbaut worden, übergeben wolle. „Solches geschah den 24. November 1653.“

On observera que la demande de cession de l'église de San Pellegrino fut adressée par la garde suisse au Chapitre de Saint-Pierre, propriétaire de l'immeuble, et je montrerai tout-à-l'heure que cette cession ne fut pas absolue: ce fut un droit d'usage exclusif et à perpétuité pour la garde suisse, mais un droit parfaitement suffisant pour que, dès le 24 novembre 1653, il soit permis de parler de l'existence à Rome d'une église catholique nationale, exclusivement suisse. C'est là un fait précis et très important.

Après cette parenthèse, je redonne la parole au „Gwardischreiber“ Martin Wäber:

..... „An dem 8. Dezember 1653, so unser lieben Frauen Conceptionstag, haben wir das erste mal lassen in genannter Kirch das Amt der „heiligen Meß halten, welches R. Pater Gregorius mit großem Eifer getan „und auch viel Andächtige dieser Gwardi mit den heiligen Sakramenten gespeiset hat, nach welchem dann auch unser Gwardikaplan celebriert hat und „nach vollendetem Evangelium eine schöne, andächtige Ermahnung erlassen „hat. — Wir hoffen, daß das heilige Werk zur Ehre Gottes und Maria einen „guten Anfang und bessern Fortgang habe.“ —

Cette relation n'est-elle pas charmante dans sa simplicité naïve? — Elle est importante aussi au point de vue historique, et le vœu formulé en 1653 par le brave garde suisse ne peut certes laisser indifférent; j'y reviendrai en étudiant l'état actuel du monument.

¹⁾ Il mourut en 1657, et nous trouverons sa pierre tombale, avec inscription, dans la chapelle. —

Outre l'église de San Pellegrino, le Chapitre de Saint-Pierre cèda à la Garde un petit jardin attenant, pour le convertir en cimetière, des terrains, et des maisons, annexées de droite et de gauche de la chapelle, en bordure du chemin, restes de l'ancien hospice, maisons qui furent partiellement aménagées en logements pour les prêtres.

La consécration officielle du cimetière eut lieu le 4 février 1654. Elle fut marquée par une cérémonie particulièrement imposante, que va de nouveau nous raconter le „Gwardischreiber“ Martin Wäber :

..... „*Hat auch das aller hochwürdigste Capitel Sancti Petri auf Anhalten des wohlerw. Patris Georgii S. J. fünf Schifflein Erde gegeben, welche bei Papst Pauli V. und Urban VIII. Zeiten bei der heiligen Aposteln Petri und Pauli Grab ist ausgegraben worden, da man dort gebaut hat. — Und haben unsere Drummenschleger und Pfeiffer aufgemacht und der Bombardier bei 15 Mörser losgebrannt, nach welchem der Bischof die 5 Schifflein Erde auf dem Kirchhof spargieret, also auch die Priester und Assistenten, daß also gemelte Erden aus den fünf Schifflein allenthalben herumgeworfen ward.*“

Le fait et l'année de cette consécration sont rappelés dans une inscription contemporaine, inscription que nous trouverons à l'intérieur de la chapelle, au dessus de la porte qui la met en communication avec le cimetière ; là, le texte, en latin, offre une légère variante : il dit que le cimetière fut sanctifié *en partie avec de la terre provenant du mont Calvaire*, en partie avec de la terre extraite de l'ancienne basilique de Saint-Pierre. [Cette variante n'a d'ailleurs pas grande importance.

Voilà donc la garde suisse en possession de sa nouvelle chapelle, du cimetière et des bâtiments adjacents, mais les choses ne furent définitivement réglées que quelques années plus tard, soit en 1658. Au mois de juillet 1658, un bref du pape Alexandre VII, dont le texte est aussi clair que formel, ne peut laisser aucune hésitation sur le caractère, ni sur les conditions de la cession ; le résumé en est que *l'usage de la chapelle, des bâtiments avec terrains annexés et du cimetière, est concédé à perpétuité à la garde suisse des papes*, le texte insiste sur la „nationalité suisse“, *autant pour le présent que pour l'avenir*. Le 29 octobre de la même année, le Chapitre de Saint-Pierre passe l'acte de cession contre un canon annuel de vingt écus à payer au jour de la fête de Saint-Pellegrin, soit le 16 mai. [Pour n'avoir pas à revenir à cette question, je me bornerai à ajouter que cette redevance annuelle, régulièrement payée pendant plus de deux siècles, n'existe plus aujourd'hui ; elle fut supprimée par suite de rétrocession à des particuliers, puis au Chapitre de Saint-Pierre, des bâtiments et des terrains contigus à San Pellegrino, la Garde suisse n'ayant conservé que la chapelle et le cimetière.

Nous étudierons tout-à-l'heure les travaux de transformation et de restauration de la chapelle exécutés par le commandant de la garde Jean Rodolphe Pfyffer, travaux qui durent être commencés dès 1652 ou 1653, qui donnèrent à la chapelle son caractère très original de véritable monument

historique suisse, et ne furent pas terminés avant 1671; une inscription, encastrée dans la façade, indique en effet que de nombreuses décorations, des peintures probablement, furent encore exécutées à cette date.

Sous réserve de ce qui se lira sur les murs et sur le sol de la chapelle, et qui fera l'objet du chapitre suivant de ce rapport, les événements *historiques* de la fin du XVII^e siècle, du XVIII^e et du XIX^e jusqu'en 1870, n'ont pas une importance suffisante pour prendre place dans un résumé aussi succinct.

A la suite des événements de 1870, sous le commandant de Courten, la Garde suisse ne put utiliser ni sa chapelle, ni son cimetière, et dut construire une petite chapelle mortuaire au Campo Verano; on offrit alors au Chapitre de Saint-Pierre de reprendre pleine possession de San Pellegrino, s'il voulait contribuer à la construction de la nouvelle chapelle mortuaire, mais la garde ne put rien obtenir.

Il ressort d'une lettre, adressée le 16 juin 1910 à Mr. le Dr. Ferdinand Ruegg par Mr. de Courten, que ce dernier avait aussi proposé au Chapitre de Saint-Pierre de reprendre la pleine propriété de l'église de San Pellegrino et du cimetière situés en dehors de l'enceinte du Vatican, lesquels n'étaient plus praticables pour la garde, *afin de décharger celle-ci des frais d'entretien*; — ou, au contraire, de lui céder à elle cette pleine propriété, *pour que chapelle et cimetière pussent recevoir une autre destination!* — Malgré toutes les démarches, le Chapitre n'accepta heureusement ni l'une, ni l'autre, de ces propositions; j'estime que nous devons vraiment nous en féliciter, en féliciter aussi la Garde et le Chapitre.

Vers 1905 ou 1906, on forma le projet de construire sur la chapelle, les bâtiments et les terrains adjacents, une maison pour jeunes prêtres et pour séminaristes suisses venant compléter leurs études de théologie à Rome. Ce projet, d'ailleurs très bien étudié par Mr. l'architecte Hardegger, était fort bien intentionné sans-doute; dans sa lettre du 16 juin 1910, Mr. de Courten dit même qu'il rentrait parfaitement dans ses aspirations premières. Néanmoins il faut être franchement heureux qu'il n'ait pas été exécuté; cette transformation radicale aurait enlevé à la chapelle et au cimetière tout leur caractère et aurait empêché de les rendre tôt ou tard à l'usage de la Garde, ce qui a été la volonté première de cette Garde, du Chapitre et du Pape, et ce qui doit absolument rester le but à atteindre.

Plus grave encore aurait été la réalisation d'une autre idée, tout aussi bien intentionnée que la première sans-doute: l'institut des Soeurs de Menzingen voulut acheter le terrain pour s'y installer. Cela aurait été la fin de la chapelle et de son cimetière historique; heureusement la Conférence des évêques suisses écarta ce second projet, comme elle avait écarté le premier. Il faut en remercier les évêques et la Providence, qui inspira leurs heureuses décisions.

Je termine ces quelques notes historiques, très succinctes, en indiquant qu'en 1868, la dernière personne inhumée dans le cimetière de San Pellegrino

fut un „Rektor Wolf“, dont nous lirons plus tard l'inscription funéraire; venu en pèlerinage à Rome, il mourut des fièvres dans la demeure du chapelain de la garde.

Le dernier service religieux tenu dans la chapelle le fut à la fête patronale du 16 mai 1889 et, à cette occasion, un des officiants fut piqué par un scorpion. Il est à noter qu'à cette cérémonie assistèrent les chanoines et les bénéficiaires de Saint-Pierre, exactement comme cela se pratique encore, paraît-il, à l'occasion de fêtes spéciales dans la petite église de Sainte-Marthe, derrière Saint Pierre, laquelle dépend aussi du Chapitre, dans les mêmes conditions exactement que celle de Saint-Perrégrin.

Etude descriptive de l'édifice.

Un coup d'oeil sur le plan de détail, Planche IV, suffira pour se rendre compte de la situation respective de la chapelle, du cimetière, et des différents bâtiments adjacents. La chapelle n'est pas orientée de l'Ouest à l'Est, mais bien à peu près de l'O. S.-O. à l'E. N.-E., avec entrée à l'O. S.-O.; — je ne rechercherai pas si cette orientation est fortuite, ou si elle dépend peut-être de la position du soleil à la date du *16 mai*.

En *A*, est la chapelle, rectangulaire à l'Est, de 6 m 15 de hauteur du sol au plafond horizontal, de 12 m de longueur sur 6 m 70 de largeur, *en moyenne*, dimensions entre murs; je dis „en moyenne“, car on observera d'emblée que l'extrémité occidentale est oblique, parallèle à la rue, qui n'est autre, on s'en souvient, que l'ancienne, très ancienne route.

B, est l'abside semi-circulaire de la basilique primitive, abside séparée au XVII^e de la chapelle proprement dite, et d'où, par un escalier pratiqué à cette époque, l'on accède au sous-sol, dont je reparlerai tout-à-l'heure.

En *C*, l'entrée, en forme de couloir, est placée entre deux annexes, *D* et *E*, auxquelles on accède des bâtiments contigus; cette disposition, assez singulière, et qui est le résultat de divers remaniements, semblerait indiquer l'existence de deux petits clochers, qui auraient flanqué la façade de la basilique primitive. Sans rien encore affirmer à cet égard, ce qui est impossible tant que l'édifice n'aura pas été systématiquement exploré, il faut observer que l'hypothèse semble confirmée par d'anciennes vues. Dans les „*Piante iconografiche e prospettiche di Roma anteriori al secolo XVI, raccolte e dichiriate da L. Battista de Rossi*“ (Roma 1879), l'église de San Pellegrino est figurée à diverses reprises tantôt avec un, tantôt avec deux petits clochers en façade; ces indications sont intéressantes mais ne sont pas des preuves suffisantes et n'ont d'ailleurs pour nous qu'un intérêt archéologique, sans valeur pratique pour une restitution, dont il ne saurait être question. Il va de soi qu'il faudra conserver les deux petits campanilles, très pittoresques, aujourd'hui il est vrai privés de leurs cloches, et qui sont

Dans son état actuel, sans tenir compte de quelques petits remaniements intérieurs, non plus que des dégradations récentes, résultats d'un abandon de 41 ans, l'édifice a conservé le cachet que lui donnèrent les travaux exécutés de 1652 à 1671 par le commandant Jean Rodolphe Pfyffer pour en faire la chapelle de la Garde, cachet très original, intéressant non seulement au point de vue historique, mais aussi, on peut le dire, au point de vue artistique, et qui en fait *un véritable monument historique suisse*.

Pour comprendre le pourquoi et le comment des travaux ordonnés par le commandant Pfyffer, il faut ouvrir ici une parenthèse et essayer tout d'abord de reconstituer en pensée l'état antérieur, notamment celui de la petite basilique du commencement du IX^e siècle. Ce n'est pas impossible, en grandes lignes tout au moins. Pour cela traversons la chapelle, descendons l'escalier aménagé dans l'abside, et pénétrons dans le sous-sol, voûté en berceau au XVII^e siècle probablement, et converti aujourd'hui en ossuaire. Bien que parois, sol et voûte de ce sous-sol aient été récemment cimentés à la façon d'une citerne, tant et si bien qu'il est malheureusement impossible de lire sur les murs tout ce qu'ils auraient certainement pu raconter, le gros-oeuvre est resté, et c'est l'essentiel. Or le plan est exactement celui des parties supérieures; le sol, à 2 mètres $\frac{1}{2}$ au-dessous du sol de la chapelle actuelle, est celui de la basilique de 800; l'abside, dont on ne voit tout d'abord que la partie supérieure, avec sa voûte en cul de four et ses remarquables peintures, se prolonge ici et permet de juger des proportions originales; enfin, à l'extrémité opposée, juste audessous du couloir de l'entrée actuelle, existe l'entrée voûtée de la première église. Il est évident qu'aujourd'hui il n'y a plus d'issue, que l'extrémité du couloir est murée, mais on reconnaîtra toute l'importance de la conservation de cette entrée; elle prouve que la basilique primitive fut construite en bordure de l'ancien chemin, et que ce chemin est actuellement surélevé de près de trois mètres. Les deux coupes, longitudinale et transversale, jointes à ce rapport (Pl. V et VI) traduisent ce qui vient d'être énoncé ci-dessus, et montrent le niveau approximatif de la toiture originale par rapport à la toiture actuelle.

Impossible encore de dire comment était disposée la façade du sanctuaire du IX^e, mais elle semble avoir été plus en retrait que la façade actuelle; il ne peut être question non plus de tenter une restitution des bâtiments de l'hospice contemporain, dont les locaux, jadis au niveau de la route et de l'église sont aujourd'hui enfouis à la même profondeur de 2 mètres $\frac{1}{2}$ à 3 mètres. Dans le mur sur cour du bâtiment N, on aperçoit bien le sommet d'une grande porte cintrée, dont le reste est caché sous terre; cette indication semblerait prouver que ce bâtiment a simplement été remonté sur les substructions primitives, comme on le fit pour la chapelle, mais ce seul indice ne suffit pas pour échafauder des théories, qui rentreraient dans le domaine de la fantaisie.

On comprendra maintenant pourquoi et comment la surélévation graduelle de l'ancien chemin, de la *Via della Cancellata* actuelle, amena forcée-

ment la surélévation du sol de la chapelle au niveau que nous voyons de nos jours ; or ce sol qui, au XVII^e siècle, fut très probablement mis au niveau de la route, est aujourd'hui denouveau fortement en contrebas par rapport à celui de la rue, laquelle est en pente du côté de l'édifice, car le mouvement d'exhaussement extérieur se poursuit.

Si j'ai cru devoir insister sur ces détails, c'est qu'ils n'ont pas seulement un intérêt théorique et descriptif mais bien aussi une utilité pratique :

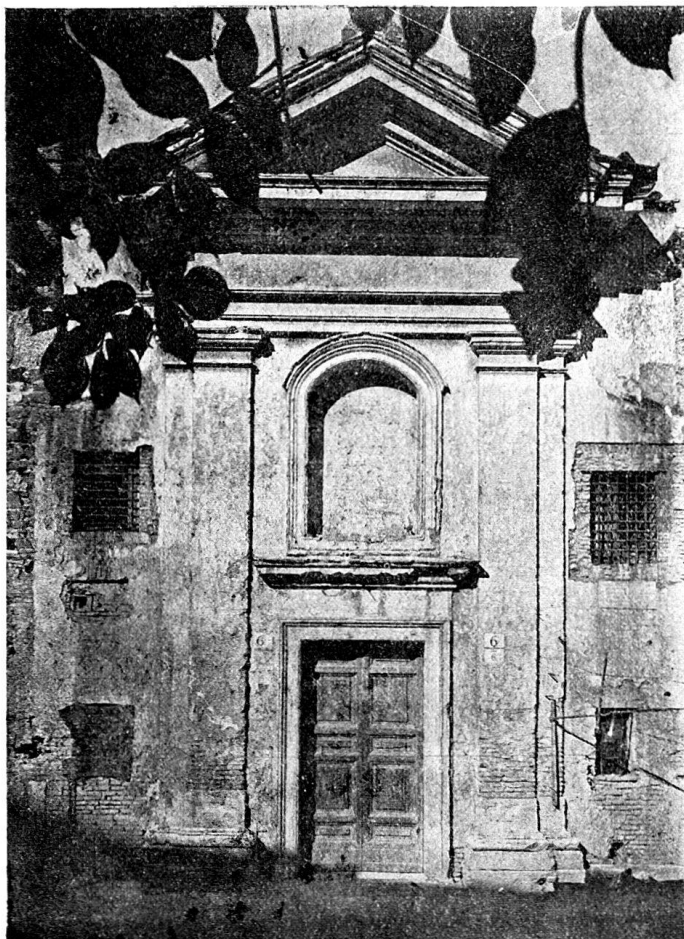


Fig. 4. Façade de la chapelle San Pellegrino.

ils montrent qu'il faudra absolument empêcher que ce mouvement d'exhaussement de la rue ne se poursuive, car, sans cela, à chaque pluie un peu forte la chapelle sera inondée ; ils prouvent aussi la nécessité absolue d'étudier et d'exécuter au plus vite des canalisations pour capter les eaux de pluie, pour empêcher qu'elles ne pourrissent les maçonneries, et pour les entraîner suivant une pente suffisante pour un écoulement rapide.

La photographie, Pl. VII, montre l'ensemble de la façade sur rue, la photographie fig. 4, donne un détail de la porte, de la grande niche qui la surmonte, et des pilastres qui encadrent le tout ; ces vues me dispenseront d'une description détaillée. C'est de l'architecture simple mais

bien composée, de bonnes proportions, et qui ne manque pas de caractère. Toute la construction est en briques, avec revêtement de mortier et de stuc, qui forme les moulures du fronton, des corniches, des encadrements des baies, et dont la teinte, très chaude, passe du blanc au jaune, au rose et au rouge-saumon ; seuls l'encadrement de la porte, de même que les bases des pilastres et l'assise inférieure, qui forme soubassement, sont en pierre dure.

Dans la grande niche, au-dessus de l'entrée, il y avait certainement une peinture, que l'on devine encore sous le badigeon, qu'il faudra remettre au jour et fixer ; on y distingue vaguement une tête humaine.

A droite de cette niche, sous la fenêtre qui est à même niveau, est encastrée une plaque de marbre blanc; elle porte l'inscription suivante, à laquelle j'ai fait allusion dans mes notes historiques :

EANDEM · S · PEREGRINI · ECCLESIAM
 CLEMENTIS · PONT · X · MI
 HELVETICA · CVSTODIA
 DVX · OFFICIALES · MILITES
 FORIS · FACIE · INTVS · VARIIS · ORNARVNT
 ANNO · MDCLXXI

Sous la fenêtre située à même niveau, à gauche de la grande niche, on voit très bien l'emplacement d'une dalle semblable, qui aura été enlevée et qu'un des caporaux de la garde m'a dit avoir encore vue il y a peu d'années; il ne reste en place qu'une petite pierre jaune, rectangulaire, qui la surmontait, et sur laquelle sont sculptées la tiare avec deux clefs pendantes. C'est presque certainement sur cette dalle que se trouvait l'inscription, très importante, relatée dans l'ouvrage de Mariano Armellini, inscription à laquelle j'ai également fait allusion dans mes notes historiques, et dont voici le texte :

ECCLESIA · S · PEREGRINI · EPISCOPI · ANTISIODORENSIS ·
 MARTYRIS · QVAM · S · LEO · P · P · III · AEDIFICAVIT · CIRCA ·
 ANNVM · DNI · DCCC · VETVSTATE · COLLABENTEM · CAPITVLVM ·
 ET · CANONICI · SACROS · VATIC · BASILICAE · INSTAVRARVNT ·
 ANNO · MDXC ·

Au-dessus du fronton, un peu en retrait sur l'arête du toit, la façade est couronnée par une croix en fer, toute simple, toute modeste, mais parfaitement dans la note convenable, et qu'il faudrait se garder de remplacer.

Avant de pénétrer à l'intérieur, on me permettra de signaler encore rapidement quelques détails intéressants aux façades des bâtiments adjacents de l'ancien hospice (*M* et *N* du plan, Pl. IV). — Sur la face du bâtiment *N*, se voient les vestiges d'une grande peinture: la tiare puis, à côté, des armoiries surmontées d'un chapeau de cardinal sur fond rouge, le tout encadré de pilastres supportant un architrave, . . . etc. — Les fenêtres du bâtiment *M* ont conservé quelques jolies grilles du XVII^e, à fers ronds croisés obliquement, et, au-dessus de la dernière porte, est encastrée une grande dalle de travertin jaunâtre. On y lit l'inscription suivante, disposée dans un cartouche :

FONS · AD · HOSPITEM
 VNDE · MIHI · TAM · FORMA · DECENS · DVLCESQ · LIQVORES
 NOSCE · HOSPES · IVLI · NVMINIS · AVRA · DEDIT
 HILATICES · SVPERVM · SVPERENT · TE · IVDICE · ROREM
 HIS · HOMINES · ILLO · SOLIS · ALVNTVR · EQVI

Cette inscription, remarquablement bien gravée, en très belles lettres romaines, est surmontée sur la gauche d'une petite pierre jaune avec la tiare

et les deux clefs pendantes, toute semblable à celle de la façade de l'église, et qui porte, au-dessous, la date de: LXXXVIII, très bien gravée aussi.

* * *

Et maintenant, pénétrons à l'intérieur. — Le couloir, *C* du plan (Pl. IV), fortement en pente à partir du seuil de la porte sur rue, est voûté en anse de panier; c'est une oeuvre du XVII^e siècle comme *la façade*, laquelle *semble avoir été accolée de toutes pièces contre un ensemble antérieur*. — Le plan de ce passage, avec ses trois retranches successives, doit être le résultat d'une série de remaniements, dont on ne peut encore dire le nombre, ni la nature. Si l'on compare le plan du sous-sol et ce qui a été consigné tout-à-l'heure au sujet de la restitution idéale de la basilique du commencement du IX^e siècle, on reconnaîtra qu'une fouille bien calculée, très facile à exécuter, permettrait de retrouver, de laisser visibles et accessibles, la porte, le seuil, et peut-être les amorces latérales de la façade du sanctuaire primitif. Il faudrait y penser à l'occasion car cette opération, très simple, aurait un très grand intérêt historique et archéologique.

Dans la paroi de gauche du couloir est encastrée une dalle de marbre blanc (hauteur 1 m 15, largeur 0 m 80), et qui porte l'inscription suivante:

P
A · X · Ω
HEIC
APVD · MAIORES · SVOS · POSITVS · IN · PACE · QVIESCIT
IGNATIVS · KAROLI · F
E · CLARISSIMA · INTER · HELVETIOS · GENTE · PFYFFER
AB · ACTIS · COHORTIS · HELVETICÆ · PALATINÆ
QVI
NON · MINVS · IVSTI · AMATOR · QVAM · VINDEX
PATER · FAMILIAS · RARISSIMI · EXEMPLI
AMPLISSIM · PATRIMONIVM · RELIQVIT · SVIS
VIRTVTVM · SVARVM · MEMORIAM
CARVS · OMNIBVS · NEMINI · GRAVIS
VIXIT · ANNOS · LXV · M · XI · D · XIX
EXITV · VITÆ · CONSENTANEO
DECESSIT · V · KAL · SEPTEMBR · A · MDCCCLXII
FREDERICVS FILIVS
SVO · MATRIS · SORORVMQ · NOMINE
PATRI · DESIDERATISSIMO · BENE · MERENTI
TITVLVM · MEMORIAE · POSVIT

Dans la paroi opposée du couloir, à droite par rapport à l'entrée, est encastrée une autre dalle de marbre blanc (0 m 59 hauteur, 1 m 04 de largeur), dont l'inscription, plus intéressante, relate des travaux de restauration assez importants exécutés en 1739 à la chapelle, au cimetière et aux bâtiments adjacents:

TEMPLVM · D · PEREGRINI · SACRARIVM · ET · COEMETERIVM
 EX · OMNI · PARTE · COLLABENTIA
 HELVETICA · CORPORIS · PAPÆ · CVSTODIA
 A · FVNDAMENTIS · INSTAVRAVIT
 ALTARIA · MARMOREO · ORNATV · ET · SEPVLCHRA · EXCITAVIT
 ADIECTAM · DOMVM · REPARAVIT
 EIVSQ · VIRIDARIVM · MVRO · CINXIT
 AN · SAL · MDCCXXXIX
 CLEMENTE · XII · PONTIFICE · MAX
 EQVITE · HIER · F · LVDOVICO · PFYFFER
 DVCE

Le passage *C franchi*, (Comp. le plan, Pl. IV), on pénètre dans la chapelle, dont la Planche VIII donnera une idée assez complète pour qu'il soit permis de supprimer toute description détaillée.

Malgré son abandon, son triste état de dégradation, cet intérieur garde encore un attrait puissant grâce à ses bonnes proportions, à la composition et au dessin correct de ses autels, au très beau plafond à caissons, que l'on dirait emprunté à telle maison patricienne de Lucerne, grâce enfin à la grande richesse de la polychromie, qui s'étend partout. Au bout d'un instant, sans grands efforts d'imagination, on reconstitue facilement en pensée l'aspect de cet intérieur tel qu'il fut créé au milieu du XVII^e siècle par la Garde et pour la Garde, et l'on constate que l'on a affaire à *un véritable monument historique suisse*. Ce qui accentue encore ce cachet national, ce sont les nombreuses dalles funéraires, régulièrement disposées dans le pavage, les dalles et les monuments commémoratifs encastrés dans les parois, dalles dont les inscriptions et les armoiries transportent le visiteur au sein même de la patrie suisse.

Mais il y a une autre impression, très sérieuse, qui s'impose immédiatement, impression de tristesse, je dirais presque de remords et de honte, c'est qu'il serait inadmissible d'abandonner à la ruine certaine un ensemble aussi intéressant au point de vue historique suisse, qu'au point de vue de notre architecture et de notre art. De toutes ces tombes, soit de la chapelle, soit du petit cimetière contigu, où ne se lisent que des noms de Suisses de toutes catégories, humbles et riches, hommes, femmes et enfants, chefs et soldats de la Garde, il monte comme un appel profond, saisissant, auquel, je n'en doute pas, on saura répondre de la mère patrie, et cela sans distinction de confessions. C'est, à mon sens, une question d'honneur national. Je montrerai d'ailleurs que la conservation, soit la restauration conservatrice de notre chapelle suisse à Rome ne sera ni très difficile, ni très coûteuse, que le programme des travaux ne peut prêter à hésitation, mais aussi que c'est le dernier moment d'intervenir, non pas bientôt mais tout de suite, et très énergiquement.

Quelques mots maintenant au sujet du sol, des parois, du plafond, puis des détails de cet intérieur, c'est-à-dire de ses autels et de ses inscriptions.

Le sol est carrelé. Les carreaux, de grandes dimensions, d'une belle teinte rouge, forment des panneaux réguliers dans lesquels les carrés, posés sur pointe, sont encadrés de bandes avec planelles disposées en équerre ; dans le sol sont régulièrement encastrées treize dalles funéraires, de marbre ou de travertin clair, dont les inscriptions seront consignées



Fig. 5. Peinture de la voûte de l'abside.

plus loin. Le tout, d'un très bon effet, devrait être strictement maintenu, réparé, mais sans en modifier en rien le caractère original, en relation intime avec celui de l'ensemble du XVII^e siècle.

Les parois ne montrent plus trace des baies de la basilique primitive ; elles existent peut-être, probablement même, mais murées, cachées sous les enduits actuels et leurs peintures, et à un niveau en rapport avec le sol original. La paroi du nord est percée de deux portes : l'une donne accès à la sacristie, l'autre,

plus grande, au cimetière, et la coupe longitudinale donne suffisamment le type de leurs encadrements du XVII^e siècle. Immédiatement au-dessus de la seconde de ces portes, de même exactement en face, à même niveau dans la paroi opposée, le commandant Pfyffer fit pratiquer deux grandes fenêtres carrées, sur les encadrements desquelles sont peintes ses armoiries ; ce sont actuellement les seules de la chapelle. Enfin sur les Planches VIII

et IX, se voient les issues, ménagées de droite et de gauche du maître-autel dans la cloison qui, au XVII^e siècle, vint masquer l'ouverture cintrée de l'abside.

Sans parler des peintures du IX^e siècle, dont il sera question dans un instant, les parois de la chapelle montrent partout trois enduits et deux décorations superposés. La décoration inférieure est celle des transformations de la seconde moitié du XVII^e siècle; ce sont de grandes architectures en perspective, dans lesquelles le rouge et le jaune jouent le rôle principal; elles apparaissent partout, mais on ne peut encore les décrire à coup sûr. Ces peintures intéressantes et originales, qu'il faudrait découvrir entièrement, conserver et restaurer discrètement, sont séparées par un enduit de la décoration supérieure, laquelle remonte au XVIII^e, très probablement à 1730. Cette dernière décoration, qui se détache heureusement d'elle-même presque partout en laissant apparaître

Fig. 6. Peinture de la voûte de l'abside; côté gauche.

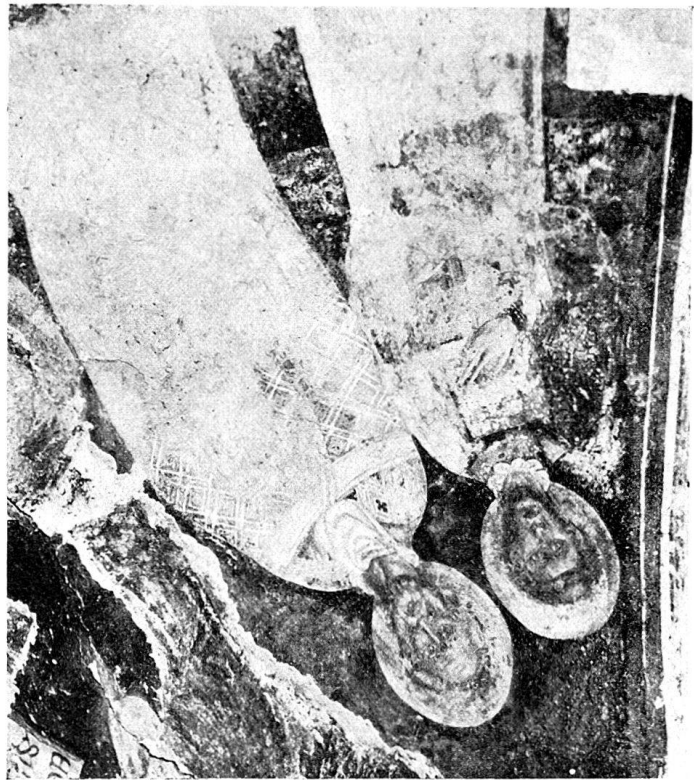


Fig. 7. Peinture de la voûte de l'abside; côté droit.



le fond jaune antérieur, est d'ailleurs très peu belle, peu intéressante, même assez banale; elle simule des revêtements de marbre. De très grands rectangles verts, formant de vastes panneaux, sont encadrés de bordures grises; ils sont séparés les uns des autres par des bandes verticales, qui doivent évidemment représenter aussi du marbre blanc, veiné de gris-verdâtre. (Comp. la planche VIII, sur laquelle on distingue très bien cette décoration supérieure en faux marbre).

Enfin sur la paroi orientale, autour et au-dessus de l'ouverture de l'ancienne abside semi-circulaire, sont des fresques du commencement du IX^e siècle, partiellement mises à jour, remarquablement bien conservées, et dont les planches VIII et IX donneront une idée; découvertes peu avant 1891 par Mgr. de Waal, le savant recteur du *Campo santo dei Tedeschi*, elles offrent un intérêt et une valeur archéologiques et artistiques considérables. Tout aussi importantes sont les peintures, de la même époque à peu près, qui décorent la voûte de l'abside et qui rappellent étonnement certaines figures de Santa Maria antica, au Forum. Au centre est le Christ nimbé, assis sur un trône, bénissant de la main droite, tenant de la gauche l'Évangile ouvert sur lequel on lit: EGO SVM RESVRRECTIO ET VITA; la fig. 5 montre l'ensemble de cette figure. De droite et de gauche, sont chaque fois deux grandes figures debout, Saint-Pierre, Saint-Paul, et deux autres apôtres (fig 6 et 7); à en juger par quelques traces de rouge et de jaune, qui apparaissent sous les vêtements du Christ, il semblerait d'ailleurs que ces grandes figures aient été peintes sur une décoration plus ancienne; je ne voudrais non plus me prononcer encore sur l'âge respectif des peintures de l'abside et de celles de la paroi contigue, lesquelles pourraient être plus anciennes.

Le plafond horizontal, subdivisé en caissons carrés, est une oeuvre de réelle valeur artistique et dont la coloration, très riche, devait s'harmoniser parfaitement avec celle des parois et des autels. La planche VIII de même que le détail (fig. 8), rendent parfaitement le dessin et la composition, mais non pas malheureusement le charme que les couleurs prêtent à cette oeuvre tout-à-fait suisse; j'ai déjà dit qu'elle semblerait empruntée à l'une des maisons patriciennes de Lucerne, et il est regrettable qu'on n'en connaisse pas l'auteur. Les ornements des caissons sont peints en bleu, vert, blanc et jaune, ceux des poutres et des moulures saillantes en jaune sur fond bleu ciel; ce plafond est relié aux parois par une large frise, dans le même caractère et dans les mêmes couleurs.

Les quatre travées orientales sont conservées, bien que de place en place elles aient eu à souffrir gravement de l'eau; les trois dernières travées, du côté de l'entrée, sont malheureusement détruites et devraient être refaites en copiant exactement les parties conservées.

Le plan, Pl. IV, et la vue intérieure Pl. VIII, montrent emplacement et aspect des deux autels, adossés contre les parois Est et Sud, autels dont j'ai déjà signalé le dessin correct, les bonnes proportions et la riche

polychromie. Au maître-autel, adossé contre la cloison de l'abside et dédié à la Vierge, les colonnes en faux-marbre vert, couronnées de chapiteaux dorés, encadrent une fresque tout-à-fait remarquable et dont la photographie Pl. X, que je dois à l'obligeance de Mr. le Dr. R. Durrer, donne un aspect suffisant. Cette fresque, de la seconde moitié du XIV^e siècle probablement, transportée ici je ne sais d'où, est un morceau de peinture de valeur, de l'école de Giotto peut-être(?); elle représente la Vierge, placée sous un dais ou un pavillon, tenant l'Enfant, et adorée par des anges. Les têtes des anges sont d'une finesse et d'une grâce tout-à-fait charmantes.

L'autel du bienheureux Nicolas de Flüe, adossé au centre de la paroi méridionale, possède aussi un tableau, mais dont il est impossible de deviner le sujet; il faut dire qu'il a été entièrement repeint, en 1738 probablement, que la peinture supérieure, aujourd'hui absolument noire, s'écaille, tombe, et laisse apparaître quelques points du tableau primitif, à fond bleu de ciel.

Il me reste à signaler un certain nombre de monuments, de dalles et d'inscriptions, enchâssés dans les parois ou dans le sol.

Tout à droite de la paroi orientale, près de l'angle du retour d'équerre méridional, au-dessus d'une console, se lit sur une dalle de marbre blanc l'inscription suivante :

NICOLAVS · SANCTA · MARIA · EPISCOPVS · CYRENENSIS
 ET · CANONIE · SACROSANCTÆ · VATICANÆ · BASILICÆ
 CONSACRAVIT · HÆC · DVO · ALTARIA · VNVM · IN · HONORE
 BEATÆ · MARIE · VIRGINIS · ET · SANCTI · PEREGRINI · EPISCOPI
 ET · MARTYRIS · ET · ALTERVM · IN · HONOREM · BEATI · NICOLAI
 DE · FLVE · CONFESSORIS · DIE · XII
 MEN · APRILIS · MDCCXXXIX

Mr. le Dr. Robert Durrer a bien voulu me faire observer l'importance très spéciale de cette inscription. La consécration d'un autel au bien-

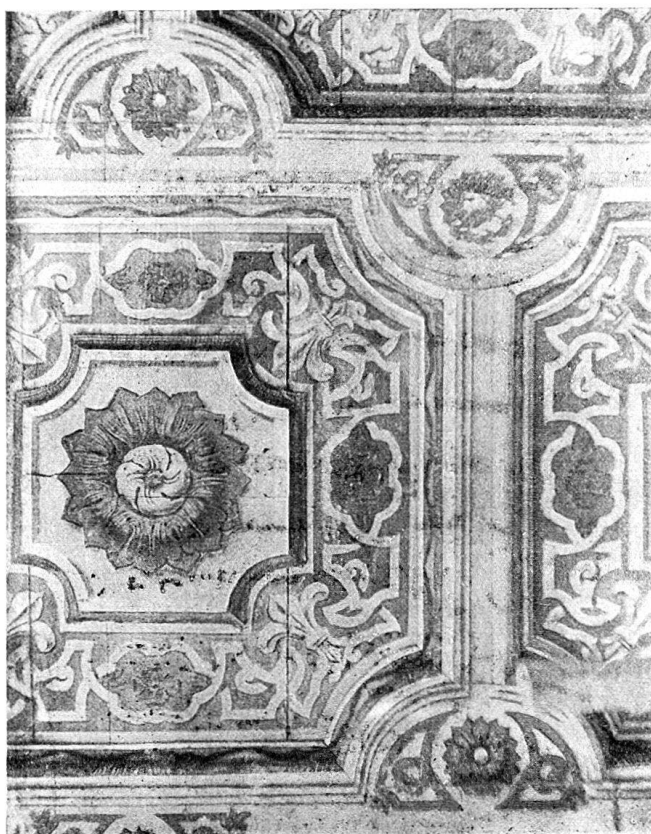


Fig. 8. Detail du plafond.

heureux Nicolas de Flue, semble prouver le caractère exterritorial attribué par le Vatican à San Pellegrino, devenue la chapelle de la garde suisse; en effet, le bienheureux Nicolas de Flue fut béatifié en 1732, mais sous la réserve expresse qu'il ne pourrait lui être consacré d'autels *qu'en Suisse*. Le fait est certainement aussi intéressant au point de vue historique qu'au point de vue théologique.

Tout à côté, immédiatement au-dessous de la fenêtre de la paroi méridionale (Comp. Pl. VIII), on observe une niche vide, rectangulaire, peu profonde, surmontée d'une croix, niche qui abrita très probablement une dalle avec un portrait en bas-relief; elle est placée au-dessus d'une dalle de marbre blanc, laquelle porte l'inscription suivante:

EGO DILIGENTES · ME · DILIGO · PROV · VIII
 DIVE · PEREGRINUM · TV · ME · PEREGRINE · TENETO
 SIC · PFEIFFER · SVMMA · VOCE · RVDOLPHE · SONAS
 QVI · TAMEN · HANC · VRGES · TVMVLVM · SVPER · ESSE · TABELLAM
 CONSCIA · QVÆ · MATRIS · VIRGINIS · ORA · RETERT
 SIC · PVTO · QVI · FVERAS · NOSTRO · PEREGRINVS · IN · ORBE
 IAM · SANCTI · DEXTRAM · VISCERA · MATRIS · HABES
 IOANNES · RVDOLPHVS · PFEIFFER · HELVETVS · RATIONE ·
 PATRICIVS
 LVCERNENSIS · EQVES · AVRATVS · ET · SANGVINE · DIGNITATE ·
 SENATOR · TRIVM
 SVM · PONT · OFFICIALIS · DVORVM · CORPORIS · CVSTODIAE ·
 CAPITANEVS
 MORIBVS · PLACIDVS · PRVDENTIA · INSIGNIS · PIETATE ·
 FERVENS · VITAM
 COEPIT · MDCIX · VII · MAII · FINIVIT · MDCLVII · V · DECEMB
 TV · QVI · CVM · ILLO · IMMORTALITATI · NATVS · IMMORTALIA ·
 SPECTAS
 BEATAM · FVNCTO · AETERNITATEM · COMPRECARE · ET ·
 PEREGRINVS · MEMENTO
 MATREM · VIRGINEM · VT · ILLE · COLERE

Au-dessous de cette dalle, sont les armoiries des Pfyffer, en saillie sur le mur.

Il y a peu d'années, on voyait encore déposé sur l'autel du bienheureux Nicolas de Flue un beau cartouche de bois ovale, du XVIII^e siècle, surmonté des armoiries des Pfyffer en couleurs: ce cartouche a aussi disparu, mais la fotogr. Pl. VIII en a conservé le souvenir. Voici le texte de son inscription, relevée jadis par Mr. le Dr. Ferd. Ruegg:

RENOVATUM · ET · DEPICT · SVB · PONT
 CVSTODAE · HELVETIAE · DVCE · F · FRANCO
 LVDOVICO · PFIFFER · AB · ET · IN · TILTISHOF-
 EN · EQVITE · HIEROSOLNO · AN · DN · MDC ·
 CXXXVIII · 25 · APR · SED^E · CLEMENTE · XII

APOSTOLIGIS · DECRETIS · CONFIRMATAM
 A · SE · INSTAVRATAM · ANNO · MDXC
 HELVETIIS · SDN · PAPAЕ · CUSTODIBVS
 CVM · DOMO · ADIVNCTA · VIRIDARIOQVE · ADIACENTI
 IN · EMPHITESIM · ET · CANONEM · SCVTORVM · XX · MONETAЕ
 TRADIDERUNT · III · KAL · NOVEMBRIS · MDCLVIII
 TABVLIS · ABINANTIS · NOTARY · CAPITVLARIS



Fig. 9. Monument funéraire, adossé à la paroi N-O.

Cette inscription mérite qu'on s'y arrête un instant, car elle est aussi importante par son contenu que par l'esprit et le motif qui ont présidé à sa rédaction. C'est certainement le Chapitre de Saint-Pierre qui l'a fait poser ou qui a exigé qu'elle fut posée, au cours du XVIII^e siècle, peut-être au moment des travaux de restauration intérieure de 1738–1739. — Pourquoi? — Y avait-il eu hésitations ou contestations éventuelles avec la Garde au sujet de la nature de la cession conditionnelle de la chapelle? C'est très probable. En effet, le Chapitre veut par là fixer son droit de propriété, incontestable d'ailleurs d'après l'acte de 1658, et il le fait en signalant même le montant de la redevance annuelle de vingt écus! Mais il est assez amusant de noter, qu'alors déjà, le Chapitre ne sait, pas plus que moi, quand ni comment il est arrivé en possession de San Pellegrino; s'il l'avait su, il aurait mis une date précise et le nom du Pape, au lieu du: „*olim donatam*“. Immédiatement après, l'inscription doit se borner à mentionner les confirmations de donation, très tardives, par les papes Innocent III en 1705, et Grégoire IX en 1728, donations postérieures d'un demi-siècle à l'acte de cession à la Garde, lequel est daté du 29 octobre 1658.

Sur la paroi septentrionale se trouvent deux monuments funéraires et une inscription.

A gauche de la porte, qui s'ouvre sur la sacristie, est encastrée une grande dalle de marbre blanc; la photographie Pl. VIII, la montre très en raccourci, au premier plan, sur la gauche. Le sommet en est occupé par un médaillon circulaire avec portrait en haut relief; elle est surmontée d'un fronton en demi-ellipse avec les armoiries du défunt, et se termine dans le bas par un amortissement en forme de console. On y lit:



Fig. 10. Dalle funéraire No. 1, à gauche du maître-autel.

FRANC · XAV · LEOPOLDO · MAYER · A · SCHAVENSEE
 DOMO · LVCERNA
 PRAEFECTO · COH · PRAET · HELVETIAE
 ADLECTO · INTER · EQVITES · PIANOS · GREGORINA · ET · GEORGIAN
 CVIVS · COGNITA · FIDES · IN · PETRI · SEDEM
 TVM · MAXIME · ENITVIT
 CVM · PERDVPELLIBVS · AVSV · SACRILEGO
 PIVM · IX · PONT · MAX
 IN · AEDIBVS · QVIRIN · AGGRESSIS · STRENVE · RESTIT
 DEC · V · ID · MART · M · DCCCLX · AN · AETAT · SVAE · LVI
 FRANCISCA · CANTALAMESSA · PAPOTTI · VXOR
 ET · LEOPOLDVS · VNIGENA
 CONIVGI · ET · PATRI · KARISSIMO · CONTRA · VOTVM · FECERE



Fig. 11. Dalle funéraire No. 4.

Le second grand monument funéraire, adossé à la paroi entre la porte de la sacristie et celle qui donne accès au cimetière, se voit assez distinctement sur la coupe, Pl. VI, et sur la fig. 9, pour qu'une description en soit inutile. Il suffira d'ajouter que ce monument, élevé à la mémoire du vainqueur de la bataille de Vilmergen, se compose de marbres blanc, jaune et vert foncé, et qu'au-dessous se trouve un petit bénitier, porté sur un cartouche de marbre blanc, avec les mots: *Requiescant in pace.*

Enfin tout à coté, directement au-dessus de la large porte à deux vantaux qui s'ouvre sur le cimetière, se lit une inscription importante, à laquelle j'ai déjà fait allusion dans mes notes historiques (page 89); sur la coupe Pl. VI on distingue parfaitement le cartouche qui l'encadre.

Il faut observer que l'inscription fut d'abord peinte en lettres noires sur le fond jaune original de la décoration du XVII^e siècle, puis qu'elle fut retracée, en noir aussi, sur le fond gris du XVIII^e. — En voici le texte :

COEMETERIVM · HELVETIO-
RVM · SANTIFICATVM
PARTIM · DE · TERRA ·
MONTIS · CALVARIAE
PARTIM · DE · TERRA ·
VETVSTAE · BASILICAE
PRINCIPIS · APOSTO-
LORVM · EXTRACTA
ANNO · DOMINI · MDCLIV

Il me reste à parler des treize dalles funéraires, encastées dans le carrelage de la chapelle.

Voici le texte de l'inscription placée à droite du maître-autel :

D · O · M
IOANNES THEODORICVS
PFYFFER
AB ALTISHOVEN
INCILITÆ REIPUBLICÆ
LVCERNENSIS
SENATOR
PRÆSIDII PONTIFICII HEL-
VETIORVM
OFFICIALIS
ET DVORVM EIVSDEM CVS-
TODIÆ DVCVM
FRATER GERMANVS
HVNC SIBI TVMVLVM VI-
VENS POSVIT
ET PERENNI OLEV MARSVRÆ
AD ARAM LAMPADI
RELIQVIT MORIENS
VIXIT CÆLEBS ANOS TRIGINTA SEPTM
OBIIT HYDROPS DIE XXV MARTII
ANNO MDCLXXIII

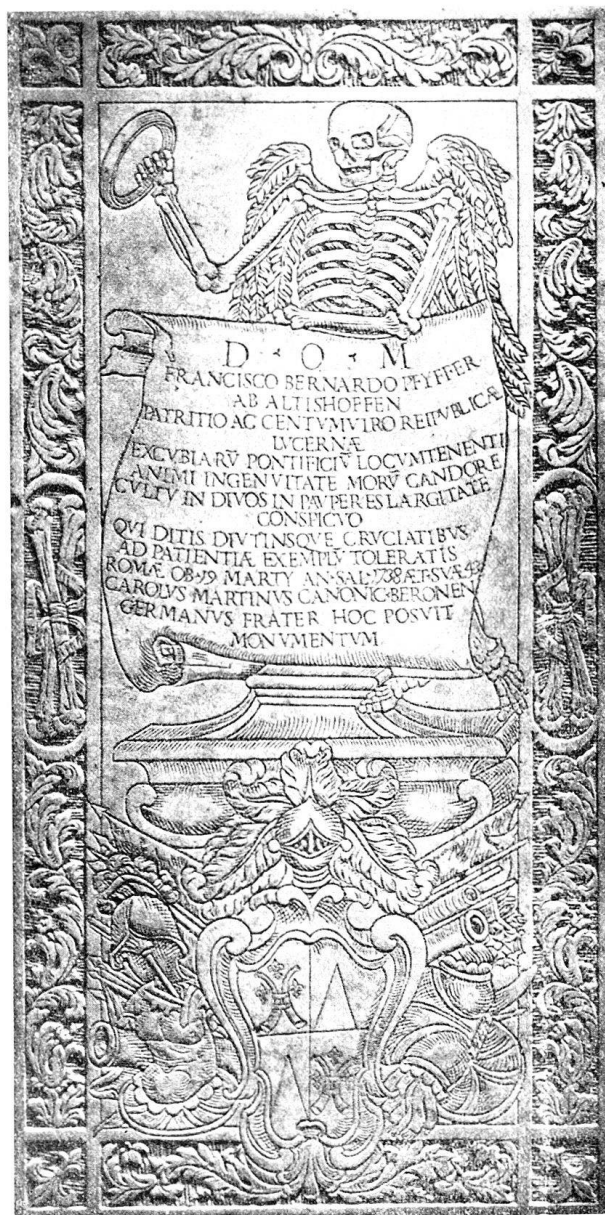


Fig. 12. Dalle funéraire No 9.

On notera le caractère suisse de l'ornementation et des armoiries, caractère qui se retrouve sur toutes les autres dalles, dont je me bornerai souvent à ne reproduire que les inscriptions.

Dalle N° 3: D · O · M
 SEPVLCHRVM · DVCIVM
 CVSTODIAE · HELVETICAE

Dalle N° 4. — Comparer fig. 11.

Dalle N° 5: D · O · M
 SEPVLCHRVM · OFFICIALIVM
 MAIORVM

Dalle N° 6: D · O · M
 BERNARDINAE · HERZOG
 E · FAMILIA · RICKENBACH
 MATRI · DVLCISSIMAE · INCOMPARABILI
 PETRVS · HERZOG · FILIVS
 QVI · VNICE
 PROVECTVM · EIVS · SENECTVTEM
 OBSERVAVIT · CVROVITQVE
 DISIVNCTVS · AB · CARO · CONSPECTV
 MEMORIAM · INSCVLPSIT
 DOLORIS · ET · DESIDERII · SVI
 VIX · ANN · LXXXV · M · VII · D · XXVIII
 OBIIT · IN · PACE · AN · D · MDCCCXXXI
 PRIDIE · KALENDAS · IANVARIAS

Dalle N° 7: IODOCO IGNATIO PFYFFER
 AB ALTISHOFFEN
 LUCERNENSI REIPUBLICÆ A CONSILIIS
 PRO PRÆFECTO PRIMVM
 INDE PRÆFECTO COHORTI PRÆTORIÆ
 MILITVM HELVETIORVM
 PONTIFICIBUS MAXIMIS QUINQUE
 ACCEPTISSIMO
 VIRO GENERIS NOBILITATE VIRTUTE
 REI MILITARIS PERITIA
 ILLUSTRIS
 CAROLUS FILIUS FILIÆQUE
 PATRI PIENTISSIMO ET BENEMERENTI
 QUI VIX. AN. LXXII DECESSIT AN. MDCCCLXXXII
 MÆSTISS · P · P

Dalle N° 8: D · O · M
 SEPVLCHRVM · OFFICIALIVM
 MINORVM

Dalle N° 9. — Comparer la fig. 12, qui donne l'inscription et l'ornementation de cette très belle dalle funéraire.

Dalle N° 10: D · O · M
SEPVLCHRVM · MILITVM

Dalle N° 11: D · O · M
IOANNES · GEORGIUS · DEGEN
LVCERNENSIS
EX · PAGO · KRIENS
MORVM · PROBITATE
IN · PRIMIS · SPECTATVS
POST · PLVRA · MVNIA
IN · CVSTODIA · HELVETICA
LAVDABILITER · EXERCITA
OBIIT · XXVII · IVL · AN · MDCCXXX
AETAT · SVAE · LXXIII

Dalle N° 12. — C'est celle du brave „*Gwardischreiber*“ Martin Weber, de Zug, dont j'ai cité les charmantes relations dans les Notes historiques page 88:

D · O · M
ADMIRABILE · FACTV
HIC · MARTINVM · WEBER · TVGINVM
HELVET · S · D · N · PRAESIDII · SCRIBAM
ET · APOST · ARMORVM · CVSTODEM
A · DAX · MORS
NON · PRAESIDI · NEC · ARMO · TIMENS
ADHVC · VIVENTEM
SIBI · AC · SVIS · CASTRAMETARI · IVSSIT
INTERIM
SVAS · SVORVMQ · EXVVIAS · HVMO
ANIMAS · DEIPARA · INTERCEDENTE
REDDERE · DESIGNAVIT · COELIO
SEV · ANNO · FLVENTE · MALIGNO
MDCLVII
VIATORES — FVIMVS · QVI · VOS — ERITIS · QVI · NOS — ORATE ·
PRO · NOBIS — VT · FIAT · ET · VOBIS

Dalle N° 13. — Il y a ici deux dalles juxtaposées, et deux inscriptions :

D · O · M
HIC · CASTRVM · FIXIT
IOAN · RVDOLPH · PFIFFER
CVIVS · VITAM · AD · LATVS
VIRGO · MATER
ET · LAPIS · DOCENT

D · O · M
 EVSTACHIVS MEIER A BALDEGH PATRITIVS
 LVCERNENSIS
 PRIVS COPLARV PONTIFICIV VINIVS COHRTIS
 DVX
 DEINDE CVSTODIE CORPORIS, SS. D. N. PAPE
 CLEMENTIS XI MILITVM HELVETICORVM
 LOCVMTENENS
 OBYT ROMÆ DIE XIII AVGVSTI MDCCXIX
 ETATIS SVÆ XXXVI

* * *



Fig. 13. Le cimetière de San Pellegrino.

Pénétrons dans le cimetière. — C'est un fouillis sauvage, mais pittoresque au possible, de lierre, de grands rosiers, de lys blancs, de jasmin, de fleurs et de plantes de toutes sortes, enchevêtrées en tous sens, qui grimpent et retombent le long des cyprès séculaires; elles ont recouvert dès longtemps les petits chemins et leurs bordures de pierre, et maintenant elles donnent hardiment l'assaut de la chapelle et des murs de clôture. Les oiseaux se sentent bien protégés dans ce champ de repos, les rossignols y chantent et de grands papillons, superbe symbole commun à l'antiquité païenne et aux premiers chrétiens, planent au-dessus des

pierres tombales, des croix, et se posent sur les roses; il n'est certes pas banal, le jardin où dorment depuis quelques siècles les Suisses de Rome!

Personne ne saurait rester insensible au charme pénétrant de ce petit cimetière, dont l'existence et la conservation sont intimement liées à celles de la chapelle.

La photographie fig. 13 fut faite il y a quelques années par Mr. le Dr. R. Durrer, au moment où les cyprès venaient d'être taillés et dépouillés de

leurs branches, à l'occasion d'une fête commémorative de la Garde. Dès lors dame Nature a heureusement corrigé ce vandalisme regrettable, qui ne se représentera plus, il faut l'espérer, mais que la photographie a fixé.

Un coup d'œil sur le plan, Pl. IV,, suffira pour se rendre compte de la subdivision régulière des quartiers, du tracé des allées, dont les angles sont chaque fois marqués par un des grands cyprès. A côté de la porte, qui donne accès à la chapelle, est un petit bénitier. A quelques pas de là, l'extrémité orientale de l'ancienne basilique est nettement marquée sur le mur par une arête verticale; elle prouve que l'habitation, greffée sur l'abside semi-circulaire, est une adjonction bien postérieure, antérieure cependant au cimetière, qui s'adosse à son tour contre cette habitation. Les trois petites annexes: *H, K, L*, ont perdu leurs toitures, ce qui est fâcheux, notamment pour l'ancienne sacristie.

Il ne me reste plus qu'à consigner quelques inscriptions funéraires du cimetière, textes que j'emprunte aux notes de Mr. le Dr. Ferdinand Ruegg. Voici d'abord celle du recteur Wolf, le dernier suisse inhumé ici en 1868:

D · O · M
HIC · OSSA · IACENT
P · R · D · CASPARI · VOLF · PRESB · EX · RHETIS
CANON · FOR · CATHE · ECCLESIE · CVRIEN · RECTOR · COLLEG
EPISC · SVITENSIS · IN · HELVETIA
QVI · FEBRI · PERNITIOSA · CORREPTVS · PIE · IN · DNO
OBIIT · ROMAE · VII · OCT · AN · CHR · MDCCCLXVIII
AETATIS · SVAE · XXXVIII
R · I · P
NE · TANTAE · SPE · IVVENIS · MEMORIA · PRORSVS
DELEATVR · SACRORVM · ANTISTITES · HELVETIAE
IN · VATICANO · CONCILIO · COLLECTI · LAPIDEM · HVNC
SEPVLCRALEM · PONI · CVRARVNT
(PRAEP · DE · CURTINS · OPERAM · DEDIT)

Je donne les autres inscriptions sans ordre spécial, et en me bornant à marquer par de petits traits les séparations des lignes.

P
A · X · Ω
(Portrait en bas-relief; marbre)

NICOLAO · WIDER — EX · PAGO · FRIBVRGENSI · IN · HELVETIO —
VESTIBVS · CONFICIEN · PRAEPOSITO — PRAETORIANOR · HELVETIOR ·
VRBIS — CVIVS · TOTA · VITA · IN · EXEMPLVM · ELVXIT — VIX · AN ·
LXVII · MEN · V — DEC · KAL · DECEMBRIS · A · MDCCCLXVII — IOSEPH ·
FILIVS · MOERENS · PATRI · OPTIMO · P —

A · Ω — HIER · RVHET — IN · IESV · CHRISTO · MARIE · LOUISE ·
FREY — GEBOREN · DEN · 28 · SEPTR · 1855 — GESTORBEN · DEN ·
23 · SEPTR · 1859 — BETRAVERT — VON · SEINEN · AELTERN —

P
X — HIC · POSVIT · PATER · DESOLATVS — FILIVM · SVVM · PRI-
MOGENITVM — THEODORVM · VLRICI · EX · SVITIO — NATVM · DIE ·
XXX · AVGVSTI · MDCCCLVI · MORTVVM · ROMAE · DIE · XX · MARTII ·
MDCCCLVII — SIMBOLVM · INNOCENTIAE · ET · AMOENITATIS —

Petite plaque de marbre avec la Madone couronnée de la tiare ; au-dessus :

NAT · PICENAE · VR — XXXVI

sur une seconde plaque de marbre :

LI · 20 · FEBRARO · 1841 — PASSO · AL · ETERNI · RIPOSI — LA · ZITELLA ·
FRANCESCA · RAVPER — D'ANNI · 18 · MESI · 9 · E · GIORNI · 20 — FIGLIA ·
DEL · FV · GIACOMO · CAPORALE — R · S · I · P —

D · O · M — IOSEPHO · OBERHOLZER — EX · PAGO · SHWYZ · CO-
HORTIS · PRAETORIAE · HELVETIORVM — FORERIO — PONTIFICII ·
SACELLI — CVSTODI — PLVRIBVSQ · ALIIS · MVNERIBVS · IN · EADEM ·
COHORTE · LVIII · ANNOR · CVRSV — IN · PLVRIVM · ROMANORVM ·
PONTIFICVM · SERVITIO · CVM · LAVDE · PERFVNCTO — QVI · CONIVGE ·
SIBI · CARISSIMA — MARIA · ROSALIA · WIEST — CONSEPELIRI · HEIC ·
IVSSIT — PARENTIBVS · SIBI · VITA · CARIORIBVS — EADEM · FIDE ·
EADEMQ · VIRTVTVM · LAVDE · CVMVLATISSIMIS — CASPAR · FILIVS —
IDEM · MOERENS · M · P — VIXIT · AN · LXXXV — OBIIT · IDIBVS · MAII —
MDCCLXXVI —

* * *

Programme des travaux de conservation et de restauration.

Dans ce qui précède, j'espère avoir démontré que l'ancienne basilique de San Pellegrino est devenue dès le XVII^e siècle *un véritable monument historique suisse*, un monument de réelle valeur historique et artistique, qui mérite non seulement d'être sauvé et pieusement conservé, mais que sa situation à Rome doit recommander tout spécialement à notre amour-propre national.

Mais il est une remarque de principe, qui s'impose tout d'abord, qui sera la base de tout le programme que je vais avoir l'honneur de développer, c'est :

La restauration strictement conservatrice de l'édifice dans l'état créé au XVII^e siècle par la garde suisse et pour cette garde, en renonçant complètement à l'idée d'une restitution de la basilique primitive du commencement du IX^e siècle.

Cette restitution, préconisée parait-il par quelques archéologues et architectes, en suite de la découverte des très remarquables peintures sur lesquelles j'ai attiré l'attention, serait non seulement une œuvre en grande partie fantaisiste, de ce fait même inadmissible, mais elle enlèverait d'emblée à l'édifice tout ce qui constitue sa valeur de monument historique suisse.

L'idée fondamentale admise, et j'ai le plaisir de consigner qu'elle a eu l'entière approbation de Sa Sainteté le Pape Pie X, des autorités du Vatican, du Chapitre de Saint-Pierre et de Mr. le colonel Repond, commandant de la Garde, les grandes lignes du programme de restauration ne prêtent à aucune hésitation. Ce ne peut être que *la conservation pure et simple de tout ce qu'il est matériellement possible de conserver*, le remplacement des parties, qu'au point de vue constructif il est *indispensable* de remplacer, enfin la mise en état et la restauration, très discrète, des éléments décoratifs, notamment des peintures.

Il est évident que le principe d'une restauration de l'état créé *au XVII^e siècle*, ne peut et ne doit pas être interprété d'une façon rigoureuse, ni pédante; il n'implique naturellement pas l'enlèvement de ce qui a été ajouté au 18^e siècle et au 19^e, dès que ces adjonctions présentent un intérêt quelconque, artistique, historique ou religieux, autels, monuments funéraires, inscriptions, etc. Mais j'ai montré que les peintures, exécutées au 18^e siècle sur les parois, sont absolument insignifiantes, même laides, que d'ailleurs elles s'écaillent et tombent partout et, qu'en conséquence, il est très indiqué de remettre au jour la décoration du 17^e, intéressante, contemporaine du plafond et de ses peintures, et certainement combinée de façon à former un tout harmonieux avec ce plafond et la coloration très chaude du carrelage.

Une question plus délicate, mais non pas insoluble, est celle des fresques du IX^e siècle. Sous réserve des résultats de l'exploration, très soignée et très prudente, qui devra précéder l'exécution des travaux de restauration proprement dits, il semble que ces fresques n'apparaissent que sur la paroi orientale, autour de l'arc de l'ancienne abside semi-circulaire, et qu'elles pourraient y être maintenues sans aucun inconvénient.

Des archéologues italiens ont proposé, paraît-il, de détacher et de transporter dans un musée les grandes figures, de la même époque à peu près, qui décorent l'abside: à mon sens, ce serait une grave erreur; il est heureux qu'on y ait renoncé jusqu'ici, et il faudrait abandonner complètement cette idée. On pourra d'ailleurs étudier un meilleur éclairage de ces fresques, parfaitement visibles et accessibles, en exécuter des relevés, des copies en fac-simile, etc.

Ce qui vient d'être dit du caractère général à adopter pour la restauration de la chapelle et de ses peintures, m'amène à parler du plafond. Cet intéressant plafond est malheureusement en triste état; j'ai indiqué que trois de ses travées sont entièrement détruites, qu'en plusieurs endroits le reste a été attaqué et abîmé par les gouttières, provenant de l'abandon complet de la toiture. Inutile de dire que les travées manquantes devront être rétablies, en copiant exactement les parties conservées, ce qui ne sera ni très difficile, ni excessivement coûteux, mais je voudrais insister sur *la conservation rigoureuse des parties existantes*, même si elles sont partiellement en fâcheux état. Il s'agit ici de conserver par tous les moyens, de consolider par dessus, et de ne refaire que là où l'état de pourriture du bois

est tel, qu'une consolidation est vraiment impossible, mais „réellement“ impossible.

Dans la partie descriptive de ce rapport, j'ai parlé du carrelage du sol, d'un dessin simple, régulier, d'une belle couleur rouge-foncé, parfaitement en harmonie avec l'ensemble, et je ne puis qu'insister sur la nécessité de conserver ce pavage, en se bornant à le réparer là où ce sera nécessaire.

Les idées fondamentales, qu'il a semblé utile de fixer comme base de la restauration projetée, m'ont amené à parler en premier lieu des peintures, du plafond, puis du sol; j'aurais dû peut-être parler tout d'abord de la toiture, car ici, comme dans tout édifice, c'est une question vitale. Or, il faut le dire tout franchement, cette toiture est en très triste état et je crains que sa réfection, presque complète, ne soit une nécessité; la charpente est partiellement pourrie, les chevrons cèdent, il y a des gouttières partout, et le système d'écoulement des eaux, chéneaux et descentes, est à refaire. Le mode de couverture en tuiles, à la romaine, devra être maintenu et les tuiles pourront être remplacées, en grande partie tout au moins.

Cette réfection presque complète de la toiture sera certainement un des facteurs essentiels et l'une des rubriques les plus coûteuses de la restauration éventuelle, mais ce sera une nécessité; la toiture n'est heureusement pas de grandes dimensions et le coût ne sera donc pas très considérable. Je voudrais cependant insister sur les précautions à prendre à l'égard du plafond; au cours de la réfection de la toiture, l'architecte chargé de la direction des travaux devra veiller avec le plus grand soin à ce que ce plafond ne soit pas endommagé d'une façon quelconque. C'est délicat, mais non pas impossible.

Les maçonneries ne semblent pas en trop mauvais état mais, en plusieurs endroits, notamment du côté septentrional, elles ont eu à souffrir du manque d'entretien de la toiture; l'eau coule le long des parements extérieurs et les pourrit. C'est là un danger réel. Il faut sécher ces murs le plus vite possible et, pour cela, réparer provisoirement la toiture et régler l'écoulement des eaux, non pas bientôt, mais *immédiatement*, de manière à supprimer toute infiltration quelconque pendant les travaux préliminaires d'exploration et de relevés; cette opération me semblait tellement urgente, qu'avant mon départ de Rome, d'accord avec Mr. le colonel Repond, j'ai jugé indispensable d'examiner la toiture avec un entrepreneur et de lui indiquer exactement, sur place, ce qu'il y aurait à y faire maintenant, avant la réfection future éventuelle. Je n'ai eu aucun scrupule à prendre cette initiative de mon propre chef, en ce sens que les frais, minimes, seront supportés par *des dons personnels pour ce but urgent*, dons qui n'engageront en rien les décisions futures, et parcequ'il était indispensable d'empêcher que le mal ne s'aggrave. Dans ces conditions, j'étais sûr de votre approbation.

La mise en état des autels, des monuments funéraires, des inscriptions et leur nettoyage, sont choses tellement évidentes, qu'il ne semble pas nécessaire de s'y arrêter; mais, ce qu'il faut bien accentuer, c'est que, plus

tard, il faudra se garder d'encombrer l'intérieur de bancs, qui nuiraient au cachet de l'ensemble et empêcheraient d'admirer les dalles funéraires, enchâssées dans le sol. S'il faut des sièges, ce ne devront être que des chaises, mobiles; il semble d'ailleurs que puisque dans la basilique de Saint-Pierre on n'a pas besoin de sièges fixes, on peut, à plus forte raison, s'en passer dans la chapelle de la Garde.

Il ne faudra pas manquer d'installer, d'une façon un peu décente, l'osuaire installé dans le sous-sol; je n'insiste pas, cette simple indication suffira, car l'état actuel est inadmissible.

Les menuiseries des portes sont à refaire, de même les fermetures des deux fenêtres. Pour ces deux fenêtres je ne craindrais pas des vitraux historiques, mais il faut ici ou bien de *très beaux vitraux*, dans le caractère suisse, et il se trouvera certainement pour cela de généreux donateurs, ou bien point du tout; surtout pas de ces horreurs modernes, fades, ternes, sèches et léchées, trop fréquentes hélas jusque dans les églises de Rome! Nos excellents peintres verriers sauront affirmer leur talent incontestable, en dotant la chapelle suisse de vitraux qui feront honneur à notre pays et à eux-mêmes, et qui seront en harmonie de couleurs et de sujets avec l'intérieur de la chapelle, ses peintures murales et son plafond.

J'ai eu si souvent à constater combien le manque d'aération est fâcheux pour nos églises, que je ne crains pas de m'arrêter à cette mesure, élémentaire sans-doute, mais trop souvent négligée. La chapelle ne possède que deux fenêtres; ces fenêtres devront non seulement pouvoir s'ouvrir *facilement et fréquemment*, mais il faudra que des ordres, militairement observés, les fassent ouvrir régulièrement, surtout pendant les mois secs et chauds, de même que la large porte du cimetière, de manière à aérer et à sécher.

Il semble inutile et même hasardé d'entrer dans plus de détails au sujet du programme de la restauration intérieure, tant que nous ne posséderons pas les résultats de *l'exploration* qui, je le répète, devra précéder tout travail de restauration définitive. Ce n'est qu'ensuite qu'il sera possible de voir quels éléments existent encore sur les parois, ce qu'il sera possible de fixer, de compléter éventuellement avec beaucoup de discrétion, et le parti qu'il faudra adopter pour les parois sur lesquelles la décoration aurait entièrement disparu. Sans rien conseiller encore à titre définitif, je voudrais signaler le puissant élément décoratif que l'on obtient au moyen de bannières et d'armoiries, dont les sujets pourraient illustrer toute l'histoire de la Garde; je me réserve de développer éventuellement cette idée, de la préciser, ou d'y renoncer tout-à-fait.

Les principes fondamentaux sur lesquels semble devoir se baser tout le programme de restauration, m'ont amené à parler de l'intérieur, la partie la plus caractéristique et la plus importante de l'édifice, avant de traiter de l'extérieur.

J'ai montré l'état actuel de la *Via della Cancellata*, la surélévation de son niveau par rapport à l'intérieur de la chapelle, la nécessité d'empêcher

que cette surélévation ne se poursuive, et la nécessité aussi de niveler et de mettre au propre cette rue, qui n'a plus guère d'une rue, que le nom. S'il est évident que ces travaux incombent entièrement au chapitre de Saint-Pierre, propriétaire des terrains et des immeubles, il est indispensable cependant d'en noter l'urgence absolue. Cette urgence se fera doublement sentir lorsque la grande école, qui se construit en ce moment sous les auspices du Pape s'ouvrira, et que l'église de San Pellegrino sera rendue au culte; l'accès, tel qu'il est aujourd'hui, serait alors *inadmissible*.

Le nivellement du chemin amènera forcément la révision des canalisations, qui rassemblent les eaux le long des maisons et celle de leur écoulement; je n'ai pu étudier cette question, qui n'est pas de mon ressort, mais il serait indispensable de ne pas la perdre de vue, car elle a une importance très grande et très directe pour la conservation de la chapelle.

La façade principale, sur rue, nécessitera une restauration assez importante; il y aura lieu de réparer les moulures, là où le stuc est tombé, mais en se bornant à compléter, en refaisant le moins possible. Il faut conserver à cette façade son caractère *ancien*, avec sa coloration actuelle, très chaude. Il va de soi que les clôtures, les poulaillers, les fumiers, les chars, etc., etc., qui s'étaient devant la façade de l'église et en empêchent même l'accès, devront disparaître, ou que si clôtures, poules, fumiers et le reste doivent subsister, tout cela devra être repoussé bien plus loin, de manière à ce que *la place, devant la chapelle, soit entièrement dégagée, décente, et au propre*. Ce sont là choses évidentes, sans doute, mais dont il faudrait obtenir *l'exécution avant* que l'on n'entreprenne les travaux de restauration, et *avant que l'on ne songe à rendre l'église au culte*.

Sans conseiller des travaux considérables aux façades des maisons annexées de droite et de gauche à l'église, il ne faut pas oublier que ces maisons sont celles de l'ancien hospice, fondé par le pape Léon III, auquel ses successeurs vouèrent une grande sollicitude et, qu'aujourd'hui encore, on voit la tiare papale peinte sur l'annexe, du côté droit. Il semble que ces faits, à eux seuls, commandent un certain respect; on n'a le droit ni de les oublier, ni de les négliger. Les annexes de l'ancien hospice sont en relation intime avec la chapelle, et leurs faces sur rue devraient au moins être remises en état un peu convenable, étant donné leur voisinage immédiat du monument. Au cours de ces travaux, très simples, de pur entretien, il y aura lieu de ménager les peintures extérieures, signalées dans la partie descriptive de ce rapport. Je rappelle aussi la peinture que l'on devine dans la grande niche, au-dessus de l'entrée de la chapelle; il faudrait la remettre au jour et la fixer. Si par malheur il n'en reste rien, ou des vestiges trop minimes pour qu'il soit possible de songer à une restauration quelconque, l'emplacement se prêterait éventuellement très bien pour une inscription commémorative de la restauration future de la chapelle, de sa nouvelle consécration au culte, . . . etc. Enfin, on n'oubliera pas de démurier et de griller la baie, signalée pag. 92, qui permettait la vue de la rue sur le cimetière; il faudrait en restaurer l'encadrement et l'inscription.

Il me faut parler encore du cimetière; car il fait corps avec la chapelle de la Garde, il est presque autant *monument historique suisse* que la chapelle elle-même, et mérite une attention spéciale, car là ne dorment *que des Suisses*, hommes, femmes et enfants.

S'il est de mon devoir d'indiquer ce qu'il importe de faire à ce cimetière, j'estime presque plus nécessaire de dire ce que l'on devrait se garder d'y faire! Et, tout d'abord, que l'on se rende bien compte que le cimetière ne sera plus utilisé pratiquement; il doit être pieusement maintenu, conservé, entretenu, mais non pas trop arrangé, non pas trop peigné; il faut absolument lui conserver son délicieux cachet de poésie saisissante, un peu sauvage, laisser grimper les roses, ne plus tailler les cyprès! Que l'on nettoye les petits chemins, que l'on redresse les croix, que l'on dégage les pierres tombales, mais que l'on n'y fasse pas trop, dans la meilleure intention sans-doute, et surtout que, sous aucun prétexte, ce lieu ne devienne un passage ni une place de jeu pour les enfants de l'école voisine! Il semble de l'honneur de la garde suisse d'entretenir dorénavant et de faire strictement respecter ce coin de terre sacré, et je sais d'ailleurs que telle est son intention; ne pas en empêcher l'accès, certes, mais que chacun qui y pénètre, par la chapelle seulement, se rende compte où il est et qu'il soit moralement obligé de se comporter en conséquence. Le mur de clôture devra être revu, réparé au besoin; il ne devra être ni abaissé, ni percé, sous aucun prétexte, et c'est avec une vive satisfaction que j'ai entendu approuver entièrement cette manière de voir par Sa Sainteté le Pape Pie X, de même que par les autorités du Vatican et du chapitre de Saint-Pierre.

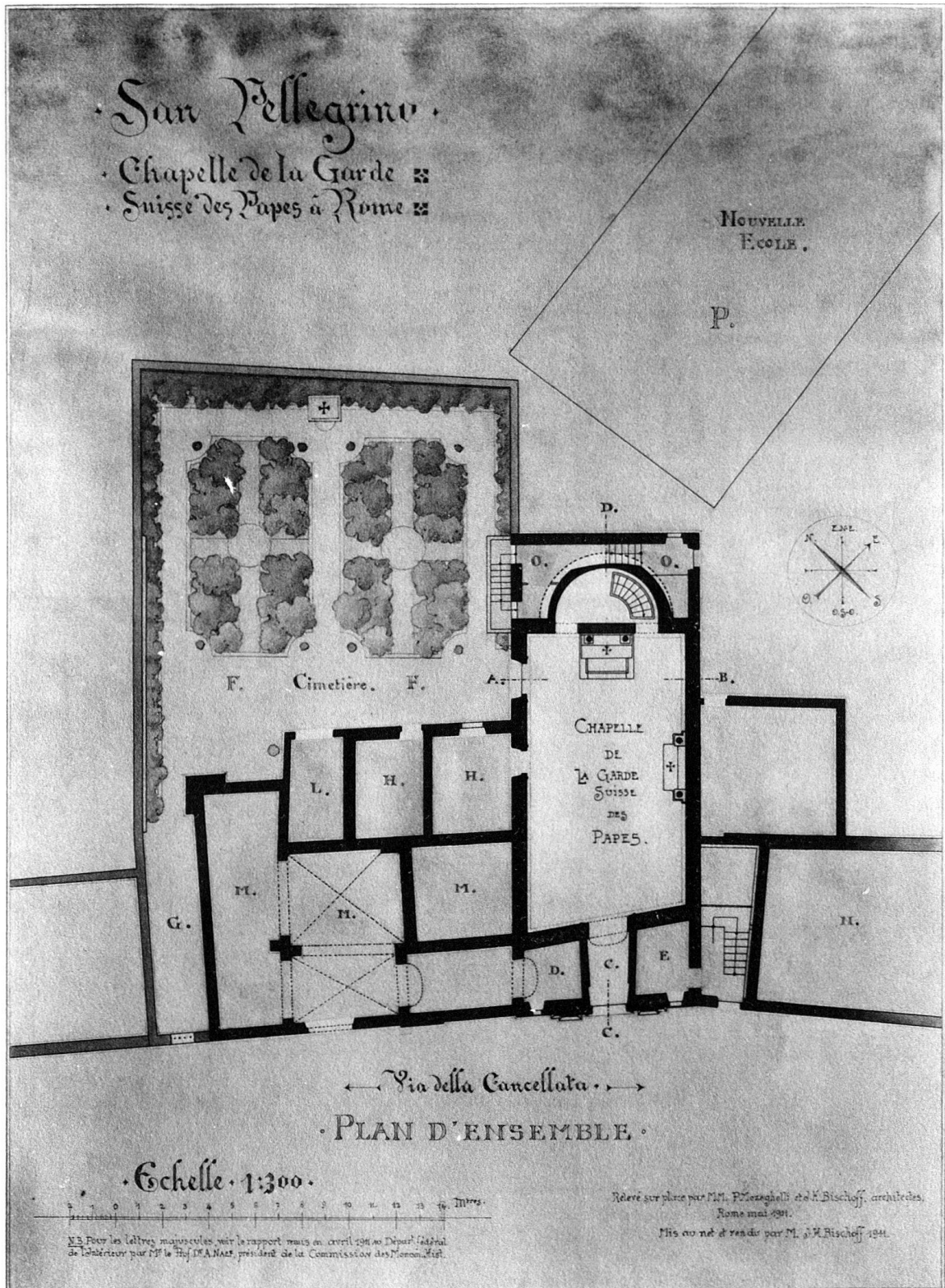
Il est une idée, qui m'a été suggérée par mon collègue Mr. le Dr. Robert Durrer, une idée que je trouve excellente et qu'il faudrait réaliser; la voici: Dans le *Campo santo dei Tedeschi*, il existe un grand nombre de pierres tombales de Suisses, qui y furent inhumés avant 1648, avant les faits historiques précédemment développés dans ce rapport; ces pierres sont aussi intéressantes par leurs inscriptions, qu'importantes au point de vue artistique et archéologique par leurs armoiries et leurs sculptures. Les originaux doivent rester en place, c'est naturel, mais pourquoi n'en ferait-on pas des moulages et des reproductions en fac-simile, en pierre artificielle, copies que l'on dresserait le long des murs du cimetière et de ses petites annexes? — On le fait bien, et avec raison, dans notre musée national à Zurich pour des monuments analogues qui existent en Suisse, pourquoi ne le ferait-on pas à San Pellegrino pour les monuments similaires *suisses*, qui existent à Rome? San Pellegrino et son cimetière deviendraient une sorte de Panthéon des monuments historiques suisses et des souvenirs de la Garde à Rome, et cela ne manquerait certes pas d'intérêt.

Les trois petites annexes (*H, K, L*, plan Pl. IV), ne possèdent plus de toiture, ce qui est regrettable. La réfection du toit de la sacristie *H*, adossée à l'église, de même que la réparation extérieure et intérieure de cette petite pièce sont indispensables, soit pour la chapelle même, soit pour les besoins

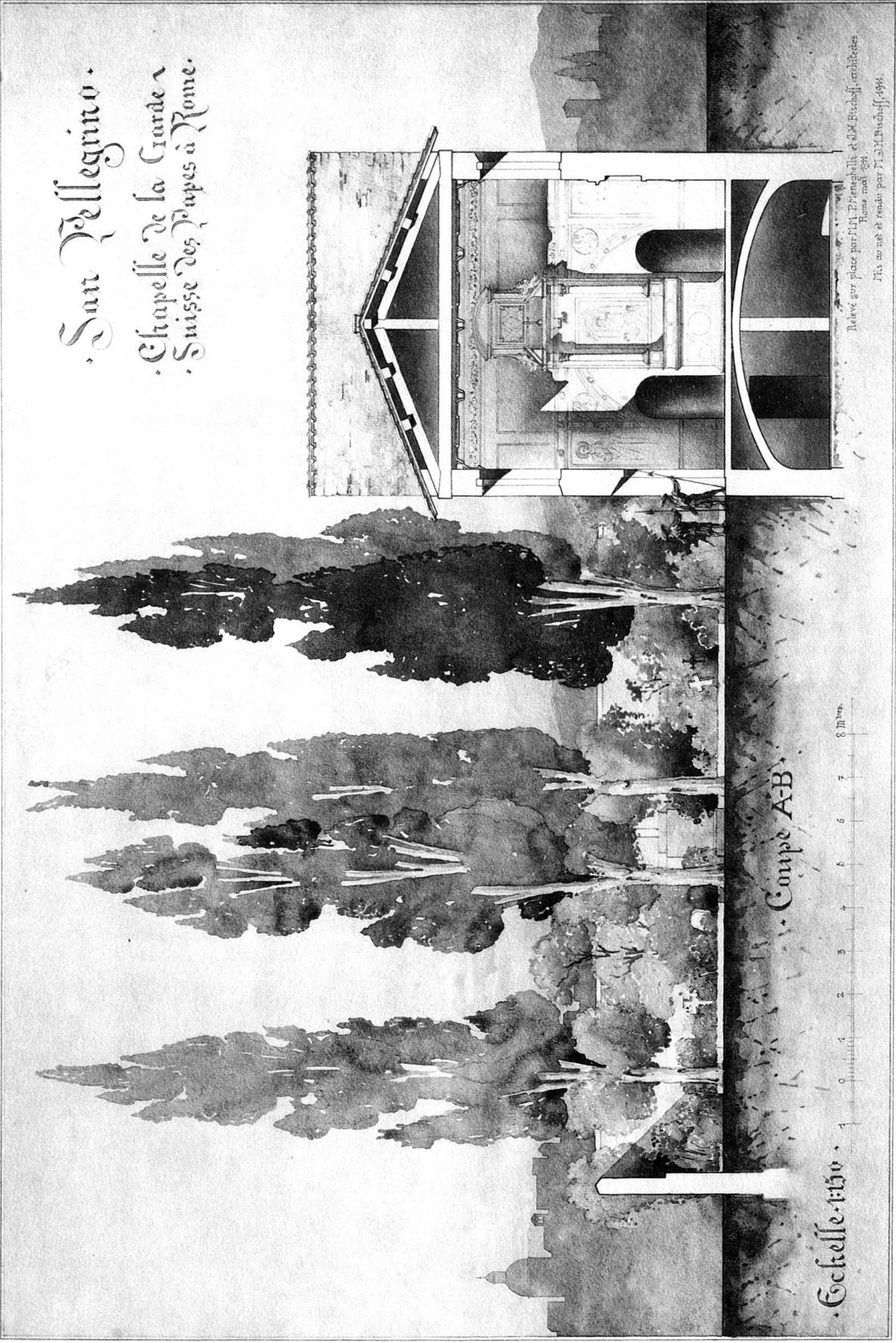
du culte. Je conseille aussi la réfection de la toiture commune des deux locaux contigus, réfection qui est d'ailleurs une bagatelle, mais qui est nécessaire.

Il reste à dire un mot de l'annexe adossée à l'Est de la chapelle, annexe qui masque l'ancienne abside semi-circulaire, et dont j'ai conseillé la démolition de même que celle de l'escalier de bois, en saillie sur le mur, du côté du cimetière. Sous réserve des résultats de l'exploration préalable (Comp. page 92), la démolition nécessitera l'établissement d'un toit sur la voûte de l'abside; les piquâges indiqueront certainement la trace et le profil du toit original de cette abside, toit qu'il faudra rétablir d'après les indications obtenues.





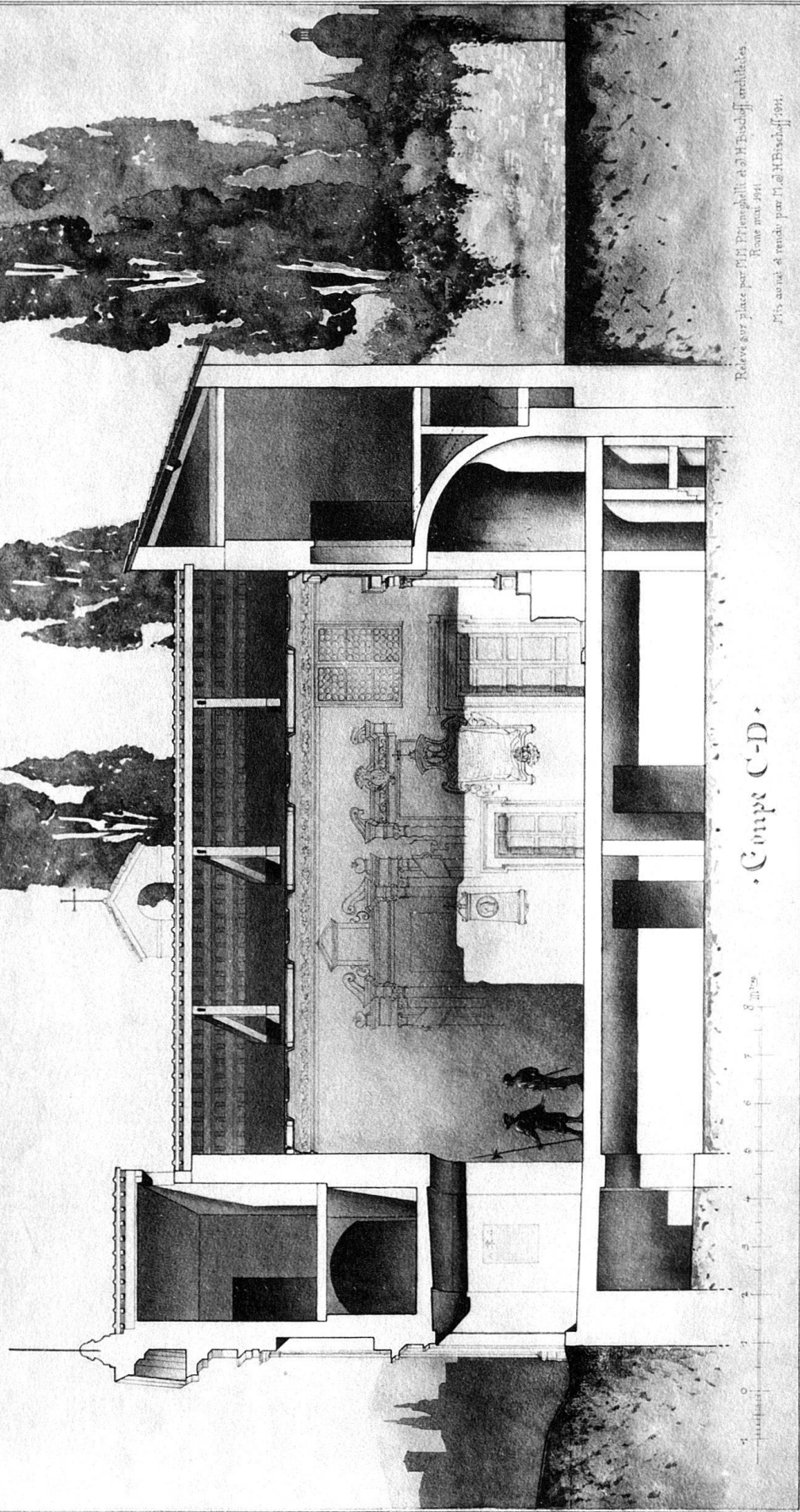
San Pellegrino.
 Chapelle de la Garde
 Suisse des Papes à Rome.



Relevé sur place par F. M. B. et J. M. B. et J. M. B. architectes.
 Rome mai 1894.
 Pl. au net et rendu par F. M. B. et J. M. B. 1894.

Indicateur d'antiquités suisses, 1911, No. 2.

San Pellegrino.
 Chapelle de la Garde Suisse
 des Alpes à Rome



Revue sur place par M. P. Menghini et M. H. Bischoff architectes.
 Rome mai 1911.
 Mis au jour et rendu par M. H. Bischoff 1911.



FAÇADE PRINCIPALE ET ENTRÉE DE SAN PELLEGRINO
SUR LA VIA DELLA CANCELLATA, ROME.



INTÉRIEUR DE SAN PELLEGRINO, ROME,



SAN PELLEGRINO, ROME.

Détail des fresques, à gauche de l'abside primitive.



SAN PELLEGRINO, ROME.
Fresque rapportée sur le maître-autel.